Le N° : 0 fr. 50 — 6 Pages — 2e ANNEE. — N° 41. — 19 AVRIL 1941

l'Heure Bretonne

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITE :
1, Rue d'Estrées
RENNES (BRETAGNE)
Téléphone : 51-80

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET FRANCE) :
Un an : 25 fr.; 3 mois : 7 fr.
Changement d'adresse : 2 fr.
Chèque Postal : A. GEFFLOT, 25-29 Rennes.

LA BRETAGNE QUI PRODUIT a le droit de MANGER à sa FAIM

Pendant vingt ans, les petits peuples ont été les partisans et les défenseurs de la Paix européenne

Depuis la Guerre Mondiale, le public français, qui a adopté la manière de voir et de penser de Jacques Bainville et de Charles Maurras, a toujours considéré les petits peuples, les peuples opprimés, comme les créateurs de troubles, les sources de conflits et de guerre qui menaçaient sans cesse la Paix européenne, au cours des vingt dernières années.

A en croire le prophète de l' « Action Française », le funeste principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, comme il ne manquait jamais de le qualifier, aurait été la cause de tous les malheurs de la paisible Europe.

Jamais thèse plus évidemment fausse n'a connu autant de faveur.

Pendant vingt ans, la Paix européenne n'a pas eu de plus ardents défenseurs que ces peuples à qui l'on refusait obstinément le droit à la liberté et à la vie.

■

Après les traités de 1919, véritables défis au bon sens et à la Justice, les petits peuples, que l'on désignait du terme juridique de « minorité nationale », n'ont pu être considérés comme une cause de troubles et de conflits que parce qu'on cherchait à les étouffer et à les « assimiler ».

L'oppression, qui s'exerçait sur ces malheureuses populations, se manifestait de multiples façons : le pouvoir central leur imposait une culture qui leur était étrangère, tandis que leurs coutumes ancestrales et les usages, qui n'avaient pour gardiens que les foyers familiaux, étaient combattus et ridiculisés.

Leur langue était traquée, pourchassée, et, seule, celle de leurs maîtres avait droit d'entrée dans les écoles, les administrations, les tribunaux.

Les hauts fonctionnaires, chargés de les administrer, appartenaient toujours à la race dominante.

Leur économie était délibérément sacrifiée aux seuls intérêts des vainqueurs.

Les classes laborieuses de leur population se voyaient contraintes de croupir, sans espoir, dans un lamentable état social.

A ces peuples opprimés, leurs maîtres ne laissaient aucune liberté politique véritable : sous le masque d'une fausse démocratie, ILS VIVAIENT DANS UN REGIME DE TERREUR BUREAUCRATIQUE ET POLICIERE.

■

Et cependant, malgré les conditions pénibles et même odieuses dans lesquelles ils devaient vivre, ces petits peuples, loin d'appeler de leurs vœux et de provoquer un conflit, dont ils auraient pu être les bénéficiaires, se sont faits les défenseurs résolus de la Paix.

Et souvent, s'ils ont été les victimes de tant de haine, de tant de sévices, de tant de persécutions, c'est justement parce qu'ils prêchaient le rapprochement entre les Etats, la justice pour tous, L'ABAISSEMENT DES FRONTIERES, LA SOLUTION PACIFIQUE DE TOUS LES CONFLITS.

Dans la République tchécoslovaque, les minorités allemandes, hongroises, slovaques, se sont toujours efforcées d'amener le Gouvernement de Prague à pratiquer une politique d'apaisement envers ses voisins d'Allemagne et de Hongrie.

Seules, dans l'ancien Etat polonais, les minorités allemandes et ukrainiennes ont cherché à faire pression sur les camarillas militaires et bellicistes de Varsovie, pour qu'elles renoncent à leurs folles aventures militaires.

Dans la Grande Roumanie de 1920, les seuls partisans d'une détente entre Bucarest, d'une part, Budapest et Sofia, de l'autre, étaient les minorités hongroises de Transylvanie et bulgares de la Dobroudja.

La Yougoslavie, qui vient de se lancer dans une aventure si malheureuse, qui mettra fin à son existence, n'a pas échappé à cette règle absolue : les partisans et les artisans de la Paix ont été les minorités croates, slovènes, allemandes et macédoniennes, qui vivent sur son territoire.

■

Ce qui s'est passé en Europe occidentale n'a pas été différent de ce qui s'est produit en Europe centrale et orientale.

Ce sont LES FLAMANDS qui, en Belgique, ont fait pression sur le Gouvernement de Bruxelles, pour qu'il renonce à une politique trop ouvertement hostile à l'Allemagne.

En Grande-Bretagne, LES PARTIS NATIONALISTES ECOSSAIS ET GALLOIS, malgré leur faiblesse, ont essayé de s'opposer à la marée montante du chauvinisme, qui avait balayé toute résistance chez ces prétendus pacifistes qu'étaient les travaillistes anglais.

Seul de tous les Etats, qui faisaient partie du Commonswealth des nations britanniques, L'ETAT LIBRE D'IRLANDE est resté neutre depuis septembre 1939.

Et dans l'Etat français ?

Le petit Parti autonomiste corse s'est vainement efforcé de prêcher une détente entre Paris et Rome.

Tous les partis alsaciens-lorrains se sont proposés, sans succès, pendant des années, à servir de pont entre les peuples allemands et français. Paris les a remerciés en les accusant de trahison et en fusillant un de leurs chefs.

En ce qui les concerne, LES PATRIOTES BRETONS SE SONT TOUJOURS FAITS LES AVOCATS DE LA PAIX ET DU RAPPROCHEMENT DES PEUPLES. Pendant des années, ils ont crié « casse-cou » aux promoteurs et aux fauteurs de guerre. Durant les graves crises internationales de septembre 1938, de juillet et d'août 1939, ils ont vainement essayé d'ouvrir les yeux de l'opinion, comme le rappelait opportunément l' « Heure Bretonne » dans son dernier numéro.

■

Lorsque l'orage n'avait pas encore éclaté, lorsqu'il menaçait encore l'Europe, les petits peuples ont été, en face des bénéficiaires de 1919, les seuls défenseurs d'une Paix affermie dans la Justice.

Ils en ont été les défenseurs malheureux.

La guerre, qui s'est déchaînée malgré leurs efforts, leur apportera, du moins, au milieu de ses ruines et de ses larmes, LE BENEFICE DE LA LIBERATION ET LA GARANTIE QU'ILS NE SERONT JAMAIS PLUS SOUMIS A DES DICTATURES CENTRALISATRICES ET BELLICISTES, MEME CAMOUFLEES EN DEMOCRATIES.

La dictature policière des Tchèques s'est effondrée à Bratislava, celle des Lithuaniens à Memel, celle des Polonais à Bromberg, celle des Belges à Gand, celle des Roumains à Nagy-Varad et dans la Dobroudja, et voici que celle des Serbes vient de prendre fin à Zagreb et à Monastir.

La dictature policière, que nous subissons depuis si longtemps, et surtout depuis les infâmes décrets-lois Daladier de juillet 1939, prendra fin, un jour, en Bretagne.

Longtemps, nos adversaires ont pensé que ce jour-là ne se lèverait jamais pour notre Pays.

AUJOURD'HUI, JE SAIS QU'ILS NE LE PENSENT PLUS. Leur crainte et leur rage les entraînent à intensifier l'action qu'ils ont entreprise, depuis de si longs mois, contre nous.

Elles les entraîneront plus loin encore. Ils commettront des actes qui, contrairement à leur attente, avanceront d'autant la libération de la Bretagne.

R. DELAPORTE.

Le Pape Pie XII se prononce en faveur d'une paix juste pour TOUS les peuples

Comme tous les ans, les cérémonies des fêtes pascales se sont déroulées à la basilique de Saint-Pierre de Rome. Mais, en raison des circonstances, le Pape n'a pas participé à ces solennités.

C'est de sa bibliothèque privée que Pie XII s'est adressé, par radio, à l'Univers et qu'il a donné sa bénédiction solennelle *urbi et orbi*.

Au cours de son allocution, le Souverain Pontife a fait appel à la pitié des belligérants, pour que soient abrégées les souffrances physiques et morales qu'endurent, depuis de si longs mois, femmes, enfants et tant d'autres innocentes victimes du conflit.

Parlant de la Paix, si ardemment désirée, qui mettra fin à la guerre actuelle, Pie XII a déclaré qu'il adressait ses prières au Seigneur pour qu'elle ne se fasse plus trop longtemps attendre et qu'elle ouvre une ère de justice pour tous les peuples.

Ce message a ensuite été traduit en une douzaine de langues différentes.

UNE SEMAINE HISTORIQUE

De l'effondrement de la Yougoslavie au Pacte de Moscou

Du 6 au 13 avril, une semaine à sensations !...

Les événements se sont succédés à une cadence incroyable.

En quelques jours, les troupes allemandes ont séparé irrémédiablement l'armée anglo-grecque de l'armée yougoslave et opéré leur jonction avec les forces italiennes d'Albanie. Cette opération présentait un intérêt stratégique aussi évident que celle réussie au mois de mai 1940 par les Allemands quand ils isolèrent les armées alliées du Nord de la France et de Belgique.

Chaque jour nous a apporté la nouvelle d'un succès spectaculaire à l'actif de l'Axe : prise de Salonique, *le seul port grec en eau profonde*, la capitulation de l'armée grecque de Thrace, prise d'Uskub, de Nich, de Belgrade, de Zagreb, de Lloubjana...

D'ores et déjà, en dépit de la défense désespérée des dernières forces serbes dans les montagnes bordant l'Adriatique, l'on peut écrire que la Yougoslavie, le dernier Etat versaillais, n'existe plus. Quelle que puisse être, par la suite, la fortune des armes, l'Etat yougoslave ne pourra plus se reconstituer tel qu'il était. La Croatie a proclamé son indépendance ; la Hongrie récupère le Banat que les traités d'après l'autre guerre lui avaient enlevé, et la Macédoine s'apprête à « rentrer » en Bulgarie. Il restera une Serbie dépouillée des groupements allogènes, mais plus de Yougoslavie...

⁂

Dans le même temps, les divisions blindées allemandes et italiennes ont exécuté en Afrique du Nord une offensive dont le succès est véritablement surprenant. Parties le 31 mars d'El Agheila, en Tripolitaine, elles atteignaient Bardia le 12 avril et Soloum, en territoire égyptien, le 13 avril. Une avance de 1.200 kilomètres en deux semaines !

L'enjeu de cette nouvelle entreprise de l'Axe est d'une importance capitale. C'est pourquoi il faudra suivre avec attention la suite des opérations dans le secteur égyptien.

⁂

Autre événement sensationnel : le pacte de neutralité signé à Moscou entre l'U. R. S. S. et le Japon.

Il ne faut pas s'y méprendre : *c'est l'événement le plus considérable* enregistré sur le front diplomatique depuis août 1939.

Ce pacte a une portée dont on ne peut encore saisir toute la portée.

Il faut s'attendre à une nouvelle évolution de la situation en Extrême-Orient.

Faut-il également rapprocher de la signature de ce pacte la nouvelle selon laquelle les Anglais procèderaient à des concentrations de troupes sur la frontière nord des Indes ?

S. KERDUAL.

War ribl an Treo
Lennit en niverenn-mañ pajenn « Kerne-Leon-Treger »

A propos de l'interdiction de " Bécassine " à NANTES

Dans un service spécial de l'*Heure Bretonne* à la région nantaise, nous avons pu annoncer la semaine dernière que la projection du film abject *Bécassine* avait été interdite à Nantes.

Il convient de revenir sur un événement que nous avons qualifié « *d'incontestable victoire de l'opinion bretonne* ».

Une certaine presse a cru devoir reporter le mérite de cette interdiction sur M. le Préfet de la Loire-Inférieure et M. le Maire de Nantes, M. Rondeau.

1° Au moment où l'on annonçait *Bécassine* à l'affiche du Cinéma Palace, M. Rondeau n'était pas encore en fonctions.

2° C'est M. Prieur, premier adjoint de l'ancienne municipalité, qui, continuant à assurer les fonctions de premier magistrat municipal, fut sollicité pour prononcer l'interdiction. Or, il s'y refuse sous prétexte que le film était autorisé par la Haute Censure Parisienne !

3° La protestation du Collège des Bardes auprès du Préfet de la Loire-Inférieure est restée sans réponse.

(Lire la suite en 2e page.)

A bas décrets et préfets de misère !

Le travailleur breton a droit au pain qu'il produit

« Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ».

Les Bretons ont obéi à la parole du Créateur.

Ils ont défriché une terre qu'on leur disait ingrate et pauvre et ils en ont fait un grenier d'abondance.

Ils ont labouré une mer qui ne fut pas toujours clémente et généreuse et à laquelle ils paient chaque année un lourd tribut.

⁂

Parce qu'ils furent courageux et travailleurs, tandis que d'autres jouaient aux boules et délaissaient une terre fertile, ils se dirent en juin 40 : « Nous, du moins, nous mangerons à notre faim. »

Quelle présomption !

Ce sont « les autres » qui nous prennent nos trésors et il n'en reste même pas pour les Bretons.

Vichy recompense les cigales et met les fourmis au pain sec.

⁂

Il y eut un temps où le pêcheur devait rejeter à la mer le poisson trop abondant pour lequel on lui offrait un salaire dérisoire.

Il y eut un temps où ceux qui nous dépouillent aujourd'hui n'avaient cure de nos excédents : les pommes et les choux pourrissaient dans les champs tandis qu'on dénaturait le blé.

L'Administration ne s'occupait pas alors de ce misérable état de choses.

Elle nous conteste aujourd'hui le droit à notre propre pain.

Nous savons bien : il faut penser aux autres, même à ceux qui négligèrent d'être prévoyants.

Le Breton est généreux et nul plus que lui n'a le sens de l'hospitalité.

Mais il proteste parce que trop de choses lui paraissent anormales.

Il a été dit et répété, ailleurs qu'ici, combien la réglementation actuelle est absurde et dangereusement mal faite.

Jamais le producteur fut moins maître de sa production.

Jamais les « trusts » chargés d'une hypocrite « répartition » ne furent plus favorisés.

Jamais les petits détaillants ne furent l'objet de tant de vexations.

Une véritable persécution.

Les agents de l'Administration opèrent par ordre : nous le savons.

« Il me faut des procès-verbaux, coûte que coûte », a dit entre autres M. Ripert, préfet d'Ille-et-Vilaine.

Quant à la « Solidarité Nationale », nous démontrons chaque semaine qu'elle s'exerce à sens unique.

⁂

Où veut-on en venir ?

On a l'impression que ces complications sont voulues.

Pour quelles fins ?

On ne s'y prendrait pas autrement si l'on voulait pousser les gens à des actes de désespoir.

Voudrait-on, par hasard, amener le peuple à faire à coups de bâton ce qu'il ne put faire fusil en mains ?

⁂

Breton, mon frère...

Cette triste expérience devrait t'éclairer définitivement.

Soldat de deuxième classe, homme à tout faire pour tous les coups durs avec le droit de te faire tuer plutôt deux fois qu'une, producteur-paillasson quand tu n'es pas soldat...

N'est-ce pas assez pour te donner à réfléchir !

N'est-ce pas assez pour te donner le droit d'affirmer ta personnalité dans le monde nouveau et de fixer ton propre destin !

Vis pour toi, au lieu de mourir pour les autres !

G. CONNAN.

LA BRIGADE du marché noir

Elle est créée, la brigade du marché noir ! Fière et pimpante, elle s'élance à l'assaut ! N'est-elle pas composée d'anciens grades de l'armée ? Ne doit-elle pas mener à bonne fin la guerre du beurre ? N'a-t-elle pas juré de tenir jusqu'à la victoire ?

Gare aux fermières qui portent clandestinement une demi-livre de beurre à leurs anciens clients ! Gare au pauvre bougre d'ouvrier qui transporte un saucisson dans sa poche !

Gare à la grand'mère qui expédie un peu de saindoux ou de lard à ses petits enfants perdus dans la grande ville ! Gare au ménage qui s'attable fièrement devant un rôti de plus de 125 grammes ! La brigade ne les ratera pas ! Elle fouillera, s'il le faut, jusqu'au grenier et sous les lits.

La guerre est faite pour être gagnée, que diable ! Et pourtant, soupire ma voisine, nous n'avons, nous, ni gaz, ni électricité, ni charbon... Nous ne voyons pas souvent la couleur du savon, et nos tickets d'huile ne sont même pas assez grands... pour allumer le feu. Que deviendrons-nous si nous n'avons même plus le droit de manger à notre faim du pain et du beurre que nous produisons et d'envoyer un peu de nourriture à ceux des nôtres qui font la fortune des villes.

Elle est créée la brigade, la brigade du marché noir ! Tant pis pour les ouvriers des villes qui jusqu'ici recevaient de la campagne un indispensable complément de nourriture, à prix raisonnable. Ils n'auront plus qu'une ressource, celle de s'approvisionner au marché noir. On illuminera dans la tribu Mercanti et l'on en profitera pour changer les étiquettes.

Elle est née la brigade, la brigade du marché noir ! Elle gagnera la bataille du beurre, du flageolet et de l'andouille !

Tremblez, bonnes gens, la garde veille !

JANJIL.

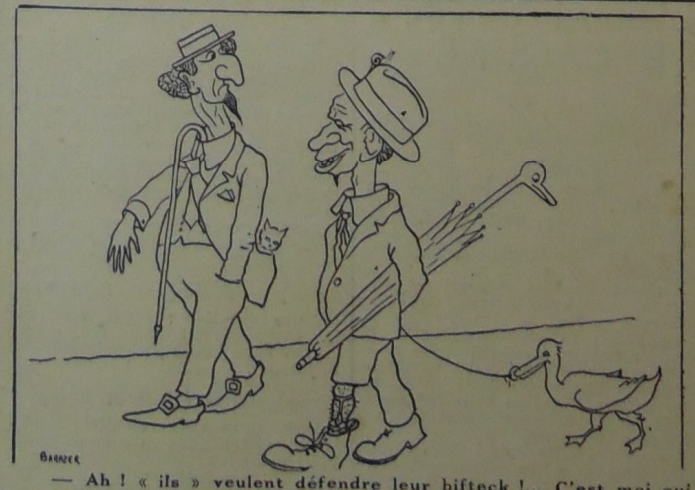

— Ah ! « ils » veulent défendre leur bifteck !... C'est moi qui les materai les gars de Plougastel !...

Voir en deuxième page

Veut-on affamer la Bretagne Pays de production ?

Veut-on affamer la Bretagne pays de production ?

Nous avons dénoncé le scandale...

Notre courrier abonde en témoignages. Citons aujourd'hui ces passages d'une longue lettre que nous soumettons à la méditation des hommes en place.

« Malgré toute la poussière qu'on nous jette aux yeux, nous sommes forcés de constater que l'on a recours à tous moyens pour nous dépouiller et nous affamer. Malgré les trop nombreuses Commissions de contrôle des prix, le coût de la vie est déjà à moitié chemin de la planete Mars. Après avoir enlevé nos chemises, on veut maintenant nos caleçons, et après ce sera notre peau qu'on écorchera. Nous sommes déjà une nation de va-nu-pieds, et le jour n'est pas loin où nous serons heureux de pouvoir nous procurer des caleçons de bain pour cacher notre nudité.

« Dans leur grande occupation à nous affamer, nos rationneurs ne s'aperçoivent pas de la présence d'un facteur des plus malfaisant, mais déterminant, qui a déjà fait son entrée en scène : *le découragement*. En voulez-vous un exemple ? Il y a quelques jours, j'aidais une malheureuse femme à charger une pile de lourdes planches dans une charrette attelée de deux chevaux, qu'elle conduisait elle-même, son mari étant prisonnier en Allemagne. Cette femme me disait être mère de 6 enfants en bas âge, en plus elle était obligée de prendre un homme trois jours par semaine pour aider à ses travaux. Pour nourrir tout ce monde, il lui eut fallu au moins 15 quintaux de blé pour arriver à la prochaine moisson ; on lui alloue tout juste cinq quintaux. »

Et la pauvre femme d'ajouter en pleurant, que le jour n'est pas loin où elle sera forcée de dire à ses enfants, lorsqu'ils lui demanderont du pain, qu'elle n'en a plus à leur donner. Eh bien ! monsieur ; si vous connaissez quelque chose de plus pitoyable, de plus cruel et de criminel, je vous saurai gré de m'en faire part. Il n'est pas rare d'entendre un cultivateur se demander : « A quoi bon produire puisque ce ne sera pas pour nous. Aussitôt récolté, aussitôt raflé. » Dans bien des fermes on consomme les œufs et la volaille par manque de viande ; les souilles où grouillaient des portées de porcelets sont aujourd'hui vides et silencieuses. L'*Ouest-Eclair* parle de coercition ; on ne réduit pas une nation d'hommes libres à l'esclavage avec impunité. Nous constatons tout cela et nos affameurs constateront lorsqu'il sera trop tard que des sacs vides ne tiennent pas debout, et que ce ne sera pas avec des rations de 5, 10 et 15 grammes qu'on fabriquera des athlètes avec nos jeunes gens. On a supprimé jusqu'à notre dernière source d'informations ; mais comme un criminel, après avoir commis un forfait, oublie toujours d'effacer quelques menus détails qui aboutissent toujours à le faire pincer. Nos gouvernants, eux aussi, ont commis la maladresse de ne pas couper la langue aux soldats qu'ils ont démobilisés et surtout à nos marins qui nous reviennent un peu de partout, de la Martinique, d'Angleterre, de Dakar, de Mers-el-Kébir, d'Alexandrie et de bien d'autres lieux. C'est donc par accident que nous avons appris tout ce qui s'est passé, ce qui se passe, et notre sens d'observation nous permet de prévoir ce qui se passera, *car toutes les dispositions sont prises pour amener les gens à s'entr'égorger*. Une lettre récemment arrivée dans notre district nous apprend que 1.500 passagers embarqués à la Martinique sur un certain paquebot n'ont dû leur salut qu'à la Providence et à l'intelligence de quelques officiers, sans quoi ils étaient voués à une mort certaine. »

« RIPERT va-t-en et laisse-nous notre beurre ! »

Une bonne surprise était réservée samedi matin aux ménagères rennaises qui faisaient leur marché sur la place des Lices. De tous côtés elles purent voir d'énormes inscriptions faites à la peinture : « *Vichy affame les Bretons, — France = pain sec pour les Bretons, — Vive la Bretagne libre ! — Le poisson de Lorient aux Bretons ! — Ripert va-t-en et laisse-nous notre beurre* », etc.

Grosse sensation, il va sans dire... Et, partout, réaction sympathique.

« C'est pas trop tôt que l'on proteste contre l'exploitation honteuse de notre Bretagne », disaient les ménagères avec d'autant plus d'élan que ce marché était, hélas ! une fois de plus bien pauvre.

Les peintres noctambules et anonymes ont admirablement exprimé la juste protestation de la population bretonne qui ne veut pas se laisser affamer. C'est là une manifestation symptomatique dont « nos maîtres » feraient bien de tenir compte.

Les rats de caves en action

De nom, vous connaissez certainement ces messieurs ; mais peut-être ne les avez-vous jamais vus en action.

Je vais vous décrire comment ils font.

⁂

A midi, une Renault noire, couverte de boue, s'arrête devant un petit café de campagne. Des trois personnes qui sont dans la voiture, deux descendent et entrent au petit débit.

« Service de Répression des Fraudes », dit l'un d'eux !

Et avant que les braves gens de la maison n'aient eu le temps de dire un mot, il commence l'inspection de la salle de café.

N'ayant rien trouvé, les deux personnages passent dans l'épicerie contiguë, puis au cellier.

Pour tout celà, il n'y a rien à dire ; mais où l'affaire se « corse », c'est quand ces gentils messieurs fouillent les chambres et le grenier.

Ils ont le droit de regarder dans les lieux publics, mais pas dans les appartements privés. Les rats de caves le savent bien, mais les gens de la campagne ne le savent pas, aussi les premiers en profitent-ils.

Quand ils ont terminé la visite autorisée, ces fonctionnaires passent à la visite non autorisée. Ils montent dans les chambres, visitent armoires, buffets et commode ; tout juste s'ils ne font pas défaire les lits. Ils regardent si c'est bien de l'essence qu'il y a dans les bidons..., jusque dans les sacs de paille ils cherchent de l'alcool.

Quand ils quittent la maison, ils ont tout vu de la cave au grenier et de la cheminée à la boîte à sel !

Inutile de dire qu'un soupir de soulagement ponctue leur départ !

⁂

Il faut souligner que les employés de la Régie ne s'adressent pas de la même manière aux grosses maisons et qu'ils ne visitent ni les chambres, ni le grenier !

Que nos amis de la campagne sachent donc que la loi est la même pour tous !

H. B.

Les Lorientais ont pu enfin manger « leur » poisson

L'indignation est grande à Lorient et en Bretagne depuis que certaine réglementation avait créé cette situation paradoxale : « Les Bretons en général et les Lorientais en particulier n'avaient plus le droit de manger le poisson qu'ils avaient pêché ».

Or, on nous signale de Lorient que l'avis suivant a été placardé au port de pêche de Lorient-Keroman :

SOCIETE DU PORT DE PECHE

Pour prévenir la grande pénurie de poisson à Lorient et dans le département du Morbihan, je vous transmets l'ordre suivant du Felkommandant :

Tout le poisson débarqué dans la journée du 10 et jusqu'au 12 avril restera complètement à Lorient. La distribution se fera d'après les indications de la Kreiskommandantur.

Le Kreiskommandant,
THIELE, Major.

Il est regrettable que les autorités civiles chargées de défendre les intérêts des populations bretonnes n'aient pas cru devoir prendre d'elles-mêmes cette décision alors qu'elles en avaient le pouvoir.

Un qui va fort

Nous lisons, sous ce titre, dans le Salut *de Saint-Malo :*

Trouvé dans le *Moniteur des Côtes-du-Nord* cette citation d'un article de la Presse Parisienne :

« *Nous regardions avec envie les boutiques bien achalandées de la Bretagne lorsque le hasard nous fit pénétrer chez un petit artisan de village, à l'heure du déjeuner. A genoux sur un coussin de cuir* (sic), *devant l'âtre aux braises rougies, la femme préparait le repas. Les crêpes glissaient de la poêle, fleurant bon le beurre. Sur le métal encore chaud, l'hôtesse préparait à la palette deux œufs, qu'elle enfermait sitôt cuits dans une crêpe qui allait garnir l'assiette, devant la bolée de cidre... Plus loin, dans une charcuterie, des mètres et des mètres de saucisses, du porc, du bœuf, du veau, attendaient l'acheteur. Lequel ? Jadis, ce charcutier expédiait sur Paris. Maintenant... En Bretagne, tout à gogo* (resic), *à Paris, quelques grammes de viande par semaine...* »

Notre confrère parisien va un peu fort. Encore qu'il ne soit probablement pas venu sans valise, sur une aussi belle réputation de notre pays aujourd'hui exsangue, il devrait avoir plus grand souci de la réalité, et savoir : 1° qu'il n'y a en Bretagne de femme à genoux sur des coussins de cuir qu'aux vitraux des donatrices, dans les églises ; 2° qu'il n'est si pauvre foyer breton qui soit démuni de son galetier ; 3° que nos boutiques bretonnes sont à l'aube littéralement mises à sac par de beaux voyageurs habillés à la mode de Paris et porteurs de bagages à main qui ne contiennent point d'habits de rechange. Par un tour de passe-passe digne des frères Isola, la valise s'alourdit, et les devantures se déplument.

Affamés et moqués, dis donc, collègue, c'est bien de l'impudence ! Crains que les Bretons ne se fâchent et ne finissent par mordre dans tes jambons.

La course à l'abonnement

LANNION en tête !

Deuxième bulletin de course.

Position des divers concurrents le 16 avril.

La Section de Lannion *est nettement en tête.*

En deuxième position, la Section de Lorient *est également détachée du reste du lot.*

La jeune Section de Larmor-Plage *est troisième et suivie de très près par* Saint-Brieuc *et* Paris.

Nous avons ensuite un gros peloton qui comprend Saint-Nazaire, Questembert, Colombes, Concarneau, Fouesnant, Quimper, Rennes, Saint-Denis, etc...

Des Sections qui n'ont pas encore fait parler d'elles nous promettent un courrier à surprises...

Allons ! Tant mieux...

N'oubliez pas que le terme de la première étape est fixé au lundi 19 mai, *fête de Saint Yves.*

Les derniers partis peuvent encore espérer finir en tête !

L'interdiction de « BÉCASSINE »

(*Suite de la 1re page*)

Ce sont là *trois faits* qui nous autorisent à affirmer que l'interdiction de l'odieuse *Bécassine* est due à d'autres raisons que nous connaissons bien.

Soyons discrets, tout en proclamant que cette victoire est due d'abord et surtout à l'action énergique de nos amis nantais.

Nous les féliciterons donc en toute cordialité.

Et, avec eux, tous ceux qui ont pris part à cette opération de salubrité publique.

Nous n'éprouvons aucune gêne à signaler qu'il y avait parmi les protestataires notamment M. C. Cambier, délégué à Nantes des Amis du Maréchal Pétain, à qui sa belle lettre au Préfet de la Loire-Inférieure fait le plus grand honneur.

Dans votre lettre, Monsieur Cambier, vous nous avez paru comprendre à merveille le sens des revendications bretonnes.

Il nous est agréable de le dire...

Son ha dasson Breiz — ECHOS

Pas si méchant, M. le Préfet ! Incapable ? Oui...

LA GRANDE OFFENSIVE DE M. LE NABEC

M. Jean Le Nabec, responsable lorientais de l'ex-P. P. F., a déclenché dans le *Cri du Peuple* une grande offensive contre M. Piton (Henri), préfet du Morbihan. Nous lui avons fait écho...

Est-ce à dire que nous considérons M. Piton (Henri) comme un malhonnête homme et un profiteur ? Non...

Un incapable ? Oui, certes...

Quand M. Piton (Henri) couvrait la gestion Svob, ce n'était pas dans l'intention de partager les bénéfices...

Mais tout simplement pour éviter les complications.

Qu'il y ait eu, çà et là, de juteuses combines, ne trouvait-il pas celà normal, après tout ?...

N'était-ce pas la bonne règle du regime ?

L'HORREUR DES RESPONSABILITÉS

En bon fonctionnaire de l'Une-et-Indivisible, M. Piton (Henri) avait horreur de tout ce qui pouvait lui causer des soucis nouveaux.

« Et surtout, pas d'histoires ! », comme disait mon capitaine.

Donc, a priori, pas de changement...

« Et voilà pourquoi j'insiste auprès de M. Svob pour qu'il reste au pouvoir. Son départ m'obligerait à chercher un autre maire de Lorient. Quelle histoire !... »

Quelle histoire encore avec ces maires et ces Conseils municipaux qui s'obstinent à ne pas voter la motion de confiance au Maréchal ou, quand ils votent la confiance au Maréchal, s'obstinent à faire des réserves sur l'étrange politique de son gouvernement.

CE SERAIT SI SIMPLE...

Ce serait si simple d'approuver tous gouvernements quels qu'ils soient. Est-ce que cela sert à quelque chose d'avoir des idées personnelles ?

Lui, Piton, n'en a pas, voyez-vous, et ne s'en porte pas plus mal. Il a été nommé par le Front Popu et quand le Front Popu s'est désagrégé il a montré beaucoup de zele pour le Jacobinisme guerrier du triste Daladier. Il en montre encore davantage pour le groupe vichyssois...

Peu importe l'étiquette du flacon, pourvu que l'on boive !

C'est si simple d'être le paillasson de tous les gouvernements.

AH ! CES BRETONS

C'est pourtant bien embêtant, ces Bretons qui ont des idées à eux de se faire respecter.

Quand il croyait être le plus fort, M. Piton (Henri) donna (confidentiellement) l'ordre à son administration de saboter l'*Heure Bretonne* et de brimer nos propagandistes. Comme par hasard, nous possédons l'un de ces documents confidentiels.

Quand nous avons réagi, M. le Préfet a donné le contre-ordre : il fallait à tout prix ne pas avoir l'air de nous saboter.

La fille de M. Piton l'avouait ingénument à quelqu'un : « Ça irait si bien, si mon pere n'était empoisonné par ces... » Ici, une expression que nous ne rapporterons pas.

UN PIÈTRE ADMINISTRATEUR

Les responsabilités lui font peur, les initiatives aussi...

Au début de l'occupation, M. Piton se bornait à reproduire à l'usage de son département tous les arrêtes dressés par son collègue de Quimper à l'usage du Finistère.

Consultez les journaux, M. Piton a toujours suivi les initiatives... des autres.

GARNIER-LA-TERREUR

Quand, par hasard, il crut devoir faire preuve de personnalité, il n'y alla pas de main morte : c'est l'un des administrateurs les plus néfastes que l'on puisse imaginer. Il a accumulé les erreurs psychologiques et les injustices. Il réussira, à merveille, à affamer le Morbihan, que l'on a trop dit : « Pays de Cocagne ». Cela allait trop bien.

La brigade du Contrôle des prix du Morbihan compte à son tableau de chasse le plus de vexations inutiles. Elle brime avec un véritable sadisme les moindres commerçants : dix pour cent sur chaque « affaire », cela rapporte, voyez-vous !...

Aussi bien la brigade de M. le Préfet « bénéficie-t-elle » de la plus magnifique impopularité qui soit.

Son chef, en particulier, lequel a fait reculer les limites de l'odieux, et que les Vannetais ont baptisé : Garnier-la Terreur.

LES VEAUX DE M. LE PREFET

Voici pour vous donner une idée des capacités agricoles de M. le Préfet.

Pour établir une réserve de viande, il avait décidé que l'on n'abattrait plus de veaux. Il fallait qu'ils deviennent bœufs ou vaches. C'était simple... sur le papier.

Dans le même temps, il imaginait sans doute que les mères des veaux allaient continuer à fournir un même contingent de lait et de beurre.

...Et que les étables seraient suffisamment élastiques pour abriter tout ce peuple de veaux nouveaux.

On autorisait bien l'abattage des veaux mal venus et mal conformés. Mais il fallait un constat de M. le Maire pour autoriser l'abattage.

Pauvre M. le Maire !...

On eut beaucoup de mal à persuader M. Piton (Henri) qu'on ne pouvait à la fois laisser pousser les veaux sans réduire le lait ou le beurre et compliquer la tâche des fermiers.

« Dommage ! soupira-t-il. Mon plan était si beau... »

ET LE CHARBON DE M. LE PREFET

Les anciens Conseillers généraux n'aimaient guère M. le Préfet Piton, qui le leur rendait bien. Quel air méprisant, aux séances de l'Assemblée départementale, quand le moindre conseiller apportait la plus minime objection au rapport d'un service quelconque de M. le Préfet !

Méprisant ses conseillers, méprisant ses administrés, M. Piton ne s'oublie pas.

Ce fut un beau scandale à Vannes, pendant l'hiver 39/40 quand on apprit qu'il avait stocké quatorze tonnes de charbon à la Préfecture, tandis que nos familles nombreuses étaient réduites... à la carte sans charbon.

Il eut beau clamer par la suite qu'il destinait ce stock aux pauvres, personne n'admit l'explication.

Vannes et le Morbihan connaissent trop leur Piton dont l'impopularité est incroyable.

Et ils attendent avec impatience qu'on les libère du calamiteux préfet au nom reptilien.

Le règne du dictateur de Gahard doit prendre fin...

L'aimable localité de Gahard est soumise à la dictature d'un personnage dont il est bon de dire quelques mots bien qu'il aime à se déclarer « tabou » à la Préfecture.

Il s'appelle M. Lamy.

On est effaré de constater les attributions diverses que s'est donné ce monsieur. Il est instituteur, mais son école ne l'intéresse guère et Mme Lamy réunit très souvent les 40 ou 50 élèves en une classe unique.

L'étrange secrétaire de mairie

M. Lamy est secrétaire de mairie.

A ce poste, il a abusé de la confiance et de la faiblesse du maire, M. Jean Hamon. Il n'hésite pas à signer lui-même des pièces au lieu du maire, histoire de simplifier les formalités peut-être ! Mais c'est un procédé qui peut mener loin. Il constitue un faux en écritures publiques.

M. Lamy a ses têtes... Il a réussi à faire supprimer des permis de circulation à des commerçants qui avaient besoin de leur auto pour travailler. Mais, ce permis qu'il a supprimé à d'autres, il le possède, lui.

Et dame ! Fouette cocher !...

Cela lui permet de devenir le personnage indispensable de Gahard. A ses fonctions d'instituteur et de secrétaire de mairie, il a donc ajouté autre chose : il s'est fait commissionnaire rural et courtier.

Une question

Et voici donc notre instituteur-secrétaire de mairie se livrant à un commerce d'autant plus fructueux que les circonstances ont supprimé les concurrences : d'ou d'excellentes opérations sur les marchés de bois, de pommes, voire de colliers de chèvaux.

M. Lamy s'est fait encore « bombarder » gérant des stocks constitués dans la commune pour l'entretien des réfugiés.

Nous posons une question : que sont devenus ces stocks dont on n'entend plus parler ?

Il n'y a pas de petits bénéfices

Autre question : est-il vrai que M. Lamy perçoit *pour son propre compte deux francs* par déclaration de bicyclette ?

Le sens social de M. Lamy

M. Lamy se pique volontiers d'avoir le sens social. Nous en doutons, nous. Voici pourquoi...

Il était une fois (il n'y a pas longtemps), un petit garçon qui s'était cassé la jambe. On vint demander à M. Lamy de le conduire d'urgence à l'hôpital de Rennes. Refus de M. Lamy. Motif : il n'y voyait pas la nuit et... il n'avait pas d'essence. On dut chercher ailleurs et c'est M. le Maire de Sens-de-Bretagne qui transporta l'enfant.

Plus tard, un autre garçon se fracturait également la jambe. Cette fois, M. Lamy n'hésita pas et se montra serviable à souhait.

Il s'agissait d'un gosse de son école, tandis que, dans le premier cas, l'enfant blessé appartenait à l'école privée.

Le tyranneau de village doit partir

Restons-en là pour aujourd'hui. La population de Gahard demande, avec nous, que le règne de ce tyranneau de village prenne fin.

Il faut bien dire que le maintien de M. Lamy a été considéré par les braves gens de Gahard comme un défi. Ils se sont longtemps étonnés de voir Vichy faire de la « Révolution nationale » avec le personnel de l'ancien régime. Ils sont aujourd'hui au bout de leurs surprises... Ce qui est vrai à Gahard est vrai partout.

Alors, nous exigeons que cette hypocrisie cesse. Nous savons qu'il y a à la Préfecture de Rennes un dossier Lamy. Nous savons que ce dossier contient des accusations précises qui ont déterminé un semblant d'enquête.

Mais il ne suffit pas d'enlever au sieur Lamy son permis de circulation, il faut non seulement mettre un terme à son règne, mais *prendre des sanctions.*

M. Lamy a abusé de ses diverses fonctions. Il faut qu'il parte. Il faut qu'il paie.

Il faut débarrasser tous les villages bretons des dictateurs au petit pied comme le sieur Lamy. Ils n'y ont que trop sévi...

Nos bons F∴

Le *Pilori* (numéro du 10 avril) signale que le docteur Thibaudet, 18, cours des Quais, à Lorient, figure en bonne place parmi les médecins francs-maçons dans la deuxième édition (1936) du Répertoire maçonnique édité 11 *bis*, rue Portalis, à Paris.

Notons que le docteur Thibaudet a été nommé, tout dernièrement, membre du Conseil National des Médecins.

Cela n'étonnera que les naïfs.

Pauvre M. de Bréhoulou !

M. Kienlen, seigneur de Bréhoulou, ne se plaît pas à la prison de Quimper ! Mais là ! pas du tout...

On nous prévient charitablement qu'il est très déprimé.

Le pauvre homme !

Réussira-t-il à se faire expédier dans une confortable maison de santé ?

C'est évidemment ce qu'il cherche...

Au fait, que fait-on des « complices » qu'il « aurait » dénoncés ?

On s'étonne fort dans le Finistère de voir M. Perrault continuer à plastronner dans les réunions agricoles et à faire la morale aux paysans bretons.

Voyons, Monsieur Perrault ! La chaîne qui va de M. Kienlen à vous est trop visible... Cachez-vous ! Cela vaudra mieux pour tout le monde...

Il faudrait au moins prévenir...

Il paraît que la circulation en certain sens est interdite aux cyclistes, rue Saint-Melaine, à Rennes.

Vendredi 11 avril, nous avons vu un agent en civil, brassard-chiffon au bras, stopper tous les cyclistes et leur « coller » à tous un procès-verbal.

Les interpellés étaient furieux, car nul ne les avait prévenus et il n'y avait, sur les lieux, aucun poteau indicateur pour les informer de la décision policière.

Nous avons vu un cycliste se faire sanctionner par l'agent de service alors qu'il avait à peine fait deux mètres dans ladite rue.

A ce soupçon de délit n'aurait dû correspondre qu'une menace de procès-verbal.

Mais nous avons eu l'impression fâcheuse que l'agent éprouvait une joie sadique à verbaliser...

L'Office du Travail de la Seine recrute 2.000 manœuvres pour les envoyer travailler en Bretagne.

Sans la folle politique du gouvernement français, nous n'aurions pas besoin d'étrangers pour effectuer tout le travail qui est à faire chez nous.

Nos prisonniers, qui supportent les conséquences de cette funeste politique suffiraient à la tâche.

Et ceux qui ont payé leurs impôts ?

Par décision récente de Vichy, les familles des prisonniers ont été dispensées de payer leurs impôts.

On aurait pu s'y prendre plus tôt...

Nous savons des femmes de cultivateurs prisonniers qui, dès le reçu de l' « avertissement » du percepteur, ont cru devoir sacrifier aux exigences ded l'inexorable fisc. Toujours la crainte du gendarme, du percepteur, de l'homme de bureau !

Remboursera-t-on ces pauvres femmes, à l'énergie desquelles nos maîtres doivent aujourd'hui de pouvoir manger ?

Les Haras français contre l'elevage breton

Il est un fait connu en médecine vétérinaire, c'est qu'un étalon convalescent de typhoïde est contagieux et peut contaminer les juments saillies. Or, au cours de l'été et de l'automne derniers, une épizootie de typhoïde avait éprouvé le dépôt de Lamballe... ce qui n'a pas empêché de mettre en service, les temps derniers, des étalons à peine guéris.

Résultat ? Demandez aux cultivateurs de la région de Lanvollon, par exemple, ce qu'ils en pensent. Deux étalons contagieux ayant été mis en service dans cette localité, les cas de juments contaminées y sont très nombreux. Ceux qui connaissent la valeur actuelle des chevaux et leur rareté se rendront compte du préjudice énorme causé à nos cultivateurs par la faute de l'Administration française. En effet, quand la maladie n'est pas mortelle, — elle l'est souvent, — le sujet est rendu indisponible pendant longtemps, déprécié par la suite. De plus, les frais de vétérinaire, de médicaments, sont élevés.

Quelle est l'attitude des responsables dans cette affaire ? Ils niaient jusqu'à maintenant leur responsabilité ; le moyen est simple et facile, mais nous tenons à le dire ici bien haut : « Ça ne prend pas ! » Nous saurons défendre énergiquement les intérêts des cultivateurs bretons. Ils doivent être indemnisés du préjudice par eux subi par la faute de l'administration des Haras, et naturellement, ils ne paieront pas aux Haras le prix des saillies que ceux-ci ont le « culot » de leur réclamer.

MACBETH

La troisième livraison de *Sterenn* (96 pages) nous apporte une traduction de l'œuvre célèbre de Shakespeare.

Cet important travail de Ropars Hémon mérite une attention particulière. Nous y reviendrons à loisir.

Sterenn, Boîte postale 75, Brest. Le numéro : 15 francs.

PETITES ANNONCES

10 francs la ligne pour une insertion, plus 5 francs pour transmission de courrier.

ON RECHERCHE sur la côte Sud, ed préférence dans le Morbihan, une **MAISON** de 2 ou 3 p. avec jardin. A louer ou à acheter. Ecrire au journal. 175

A propos d'une nomination

On aurait pu... évidemment... ...Mais

M. Boussajol, recteur de l'Université de Bordeaux, vient d'être nommé recteur de l'Université de Rennes.

Cette nouvelle manifestation de l'esprit centralisateur et jacobin de l'Etat français n'étonnera que les naïfs. En vérité, qu'y a-t-il de changé ?...

Là-dessus, ceux qui espèrent en Vichy contre toute esperance se lamentent en disant que « toutes ces fâcheuses manifestations viennent d'une mauvaise interprétation de la pensée du Maréchal ! »

Alors ?

C'est comme si le Maréchal n'existait pas ?

Nous nous en doutions un peu...

Nos Jérémie sont désolés à la pensée que Vichy aurait pu nommer un Breton à Rennes.

Evidemment... Mais...

Evidemment, le gouvernement de Vichy aurait pu, *aurait dû* le faire... C'était simple, et logique.

Mais, en réalité, il ne *veut* pas.

Il ne *voudra* que lorsque les Bretons imposeront eux-mêmes leurs solutions.

Alors, il sera trop tard !

Comment ? La France dite Nouvelle avait ici l'occasion élémentaire de montrer qu'elle avait dépouillé le vieil esprit sans avoir l'air de faire une concession à ces « odieux autonomistes » !

Et elle ne l'a pas saisie ?

Jugez un peu quelle sera la « réponse » pour les autres revendications.

Ceci nous ramène au fameux « Placet ».

Il fut remis à Qui de droit avant Noël avec l'espoir qu'il entraînerait au moins un geste symbolique.

Or, voici Pâques !...

« Sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? »

Faudra-t-il attendre la Trinité, comme dans la chanson de Malbrough ?

Nos bons opportunistes continueront-ils longtemps à jouer le rôle du « *Yann* » célèbre en nos campagnes ?

Stevan KERDUAL.

STUDI HAG OBER

Numéro 13. Service de Pâques 1941.

La nouvelle présentation de cette revue, imprimée sous un format pratique, flatte l'œil. Le fond mérite également une étude détaillée que nous publierons prochainement.

Studi hag Ober, revue trimestrielle, abonnement annuel : 15 francs.

Rédaction et Administration : Abbé Louis Le Floch, à Guingamp. C. C. 34.212 Rennes.

OU DESCENDRE ?

L'EUROPE
RENNES
Téléphone 23-85

Hôtel-Restaurant du PINGOUIN
A. POLLET
7 et 9, pl. des Lices, RENNES
Prend des Pensionnaires
CHAMBRES MEUBLEES au mois et à la nuit
Prix modérés. — Tél. 48-31.

CAFÉ de L'ÉPOQUE
Derrière la Poste, RENNES
SON BAR — SES COCKTAILS
Spécialité, SON VOUVRAY SAINT-MARTIN
Salle pour Sociétés
Téléph : 33-85.

REX BAR
6, rue Jean de Chatillon
SAINT-MALO
Téléphone 21-46

La Renaissance
17 Rue du Maréchal Joffre RENNES
Son restaurant.
huîtres et produits de la mer

NOS AMIS fréquentent les maisons qui annoncent dans l'Heure bretonne

BAR Breiz-Izel
RESTAURANT
APÉRITIFS de MARQUE
1, rue des Cordiers (Gde Porte) St-MALO

AUX AMIS DE LA BRETAGNE
1, Place Saint-Germain, RENNES
VENEZ NOUS VOIR...
CRÊPERIE
Vous dégusterez des METS SAINS dans un cadre Breton.

La Broderie dans le costume breton

(*Suite*)

Forme et exécution

Il y a deux possibilités d'exécution en ce qui concerne les dessins inspirés des feuillages et des fleurs : l'une ornementale et stylisée, l'autre plus naturaliste. Elles sont toutes deux en rapport direct avec

Modèle Marivonig inspiré du costume de Ploaré

la technique de la broderie, avec la diversité des points et le matériel.

Les broderies copiant la nature doivent, le plus possible, reproduire le modèle de façon exacte, en tenant

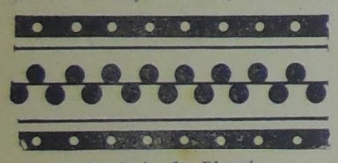

Broderie de Ploaré, rouge et jaune

compte des formes, des couleurs, des dégradés.

L'aiguille de la brodeuse doit être aussi minutieuse que le pinceau du peintre ; c'est ainsi que se crée la peinture à l'aiguille; elle demande une très grande adresse et des fournitures choisies, elle s'exécute avec de la soie.

Une partie de nos broderies s'inspirant des fleurs et des feuillages est faite de motifs purement stylisés. Il ne s'agit plus d'imitation de la nature, mais de compositions ornementales libres. L'artiste cherche à transformer en lignes et formes typiques, les modèles que lui donnent la nature, c'est-à-dire à lui donner un symbole artistique. Plus l'imagination et la force créatrice de l'artiste sont grandes, plus celui-ci s'éloigne de la réalité.

Prenons, par exemple, une rose ou un bluet difficiles à reproduire à l'aiguille ; la brodeuse inventera des formes qui les rappelleront, en seront les symboles. On peut les faire, toujours d'une façon nouvelle et jolie.

Ce sont les motifs stylisés qui sont à recommander, car ils continuent la tradition.

La broderie à la main est une chose artistique bien vivante dans ses formes et son exécution. Il ne faut pas l'amoindrir en la ravalant au rang de broderies en séries, réservées à la machine.

C'est un art de disposer les fleurs, grandes et petites, et les ramener, selon une méthode, établir l'art de la composition.

Couleurs

L'harmonie des couleurs est également l'une des lois fondamentales de l'art de la broderie. Une bonne brodeuse tient compte de la couleur du fond, disons même du ton du costume entier, tandis que la broderie stylisée est plus libre, au point de vue des couleurs, et s'en tient essentiellement aux lois qui les régissent, les compositions qui s'inspirent de la nature, cherchent autant que possible à l'imiter.

Dans le premier cas, l'artiste fera des œillets bleus aussi bien que des feuillages d'or, si le colori de son ouvrage l'exige. Dans le second cas, un œillet sera toujours rouge ou rose et le feuillage vert, comme l'aura voulu la nature.

N'oublions pas, cependant, que le naturalisme absolu peut avoir des effets désastreux, voire même catastrophiques, aux mains des débutantes.

Costume de Ploaré

On peut certainement faire usage des couleurs vives, chères aux Celtes, surtout dans les riches costumes de la Basse-Bretagne ; sur fond noir et bleu, elles prennent toute leur valeur; mais, faisons-le avec mesure. Evitons les couleurs criardes qui se heurtent entre elles ; tâchons d'avoir, comme nos ancêtres, du goût et du doigté ; prenons conseil de ceux qui connaissent le métier et ont des dons artistiques.

Quelles broderies pourraient rivaliser, comme dessins, exécution et coloris, avec celles des gilets bigoudenn, jaune et orange sur fond noir ? Pour ma part, je n'ai jamais rien vu d'aussi magnifique, d'aussi parfait, dans le dessin, la couleur et l'exécution.

(*A suivre.*) M. Dr.

LA MODE BRETONNE

LES COSTUMES DU LEON (*Suite*)

Ouessantine

Le grand châle est-il vraiment de rigueur dans le Léon ? On serait tenté de le croire. Pourtant nous avons, actuellement, au moins un costume qni échappe à l'envoûtement de ce châle et qui mérite notre attention. C'est celui de Ouessant !...

Bien différent, il est apparemment en opposition avec tous nos costumes léonards.

Silhouette nette, fine, accentuée par le strict corselet et le petit châle à franges, moulant étroitement les épaules et qui remonte au ras du cou en un joli drapé. Ce drapé est obtenu par le jeu savant des épingles maintenant un étroit dépassant blanc qui adoucit le visage.

Puis contraste avec l'allure générale : cheveux épars sur les épaules s'échappant d'un coquet béguin ailé. (Où sont les cheveux sagement tirés et relevés de nos femmes léonardes qui, au maximum, mettent leur coquetterie dans le choix de leurs peignes ?)

Ajoutez à ce costume ce quelque chose qui émane des Ouessantines, ce quelque chose qui est propre à l'île, et vous aurez devant vous Ouessant avec toute son originalité !...

Toutes ces Ouessantines sont farouchement fières d'appartenir à leur race. Mais oui, à leur race !...

Ne leur faites pas surtout l'injure de les classer dans la grande communauté bretonne... — On va en Bretagne ! On est Ouessantines, Ouessantines seulement...

Avec juste raison, elles peuvent être fières de leur île, de leur âme, de leur costume.

Ce dernier présente un tel caractère qu'il n'est pas près d'être abandonné et qu'il demeure en quelque sorte immuable.

Disons-le hautement, il est un des rares costumes bretons qui n'a besoin d'aucune main habile pour le rendre plus attrayant. Sans rien changer à son allure, il peut dès à présent nous donner un de ces beaux modèles que nous aimerons porter. Il se pourrait d'ailleurs qu'il puisse être adopté par les Ouessantines elles-mêmes !

Constatez-le !...

(*A suivre.*) Louisa Kervaon.

MODELE INSPIRE DU COSTUME D'OUESSANT

Qu'attendez-vous, Mesdames ? N'est-elle pas merveilleuse et seyante à souhait cette robe en crêpe romain, dont la jupe en forme est légèrement froncée à la taille !

LA COIFFE

(*Suite*)

Plouguerneau

Dans les études qui vont suivre, nous ne prétendons pas passer en revue *toutes* les coiffes de Bretagne. Nous donnerons quelques exemples tirés surtout de Basse-Bretagne, là où le costume national existe encore. Mais il sera facile à quiconque voudra s'en donner la peine, de retrouver dans les modèles non cités, les mêmes caractéristiques que dans les exemples fournis. En comparant déjà entre elles les coiffes portées dans le même pays par des personnes âgées et par les plus jeunes, on découvrira aisément le processus des récentes évolutions, et remontant en arrière à l'aide de photographies, de tableaux, gravures, des ouvrages déjà parus (*La Galerie bretonne*, de Perrin (?); *Les Costumes bretons*, de O.-L. Aubert ; *L'Anthologie des coiffes et types bretons*, du Prince Bianchi de Medicis), la ressemblance s'affirmera de plus en plus précise avec le primitif chaperon.

Voyons, maintenant, quelques modèles entrant dans notre première catégorie :

I. — COIFFES DONT LES PROPORTIONS DES DIVERSES PARTIES PERMETTENT DE LES COMPARER DIRECTEMENT AU CHAPERON.

A) La *coiffe de cérémonie* dite « Grande Coiffe », « coiffe haute », et qui est la même pour maintes régions bretonnes : *Trégor-Léon* (Kerlouan), *Poher* (Carhaix-Poullaouen), *Basse-Cornouailles* (Douarnenez) ;

La coiffure de l'*Ile de Sein*, celle de *Plougastel*.

B) *Pont-Aven, Scaër, Fouesnant, Guiscriff*, etc. (modèles réduits par rapport au chaperon).

C) *Guézec, Guémené-sur-Scorff* (modèles plus réduits encore).

La coiffe de cérémonie.

En dentelle de tulle brodé, elle a les larges barbes du chaperon et son fond. Toute la différence réside dans la manière de retrousser les barbes, et de les rouler en spirale, en dedans ou en dehors, de les disposer sur le dessus de la tête, soit pointant droit en hauteur (Poullaouen), rappelant la ligne du hennin droit en arrière, pointes réunies (Carhaix) ou légèrement écartées (Trégor) ou tombantes (Plouguerneau, Kerlouan, Douarnenez).

A propos de hennin, il nous semble erroné de dire que la grande coiffe en dérive. En effet, celle-ci n'affecte cette ligne élancée que par la manière, que nous indiquons plus haut, de relever très haut les barbes *empesées*, et ce n'est qu'à un stade assez récent et très éloigné, par conséquent, de l'époque du hennin, que l'on a pu obtenir, avec nos coiffes bretonnes de cérémonie, une silhouette semblable. Si la coiffure haute, hennin, du Moyen-Age, se retrouvait encore à la Cour de France, sous Charles VIII, notre Duchesse Anne, devenue Reine, ne se soumit nullement à cette mode, mais garda toujours, dit-on, son chaperon à barbes retombantes. Ceci dit en passant, c'est donc une erreur que de coiffer d'un hennin les jeunes filles ou femmes appelées à personnifier soit au théâtre, soit dans une manifestation quelconque, Anne de Bretagne.

Poullaouen

Ile de Sein.

Alors que toutes nos coiffes sont désormais en lingerie ou dentelle, les femmes de Sein portent encore une coiffure en drap noir. C'est, assure-t-on, parce que la population étant relativement peu nombreuse, toutes les familles sont apparentées entre elles ; les deuils, hélas fréquents dans ces parages si dangereux pour les gens de mer, frappent les uns et les autres et le noir total a été adopté pour le vêtement des femmes.

Il est facile de voir, dans cette coiffe, comment le voile de tête primitif a été ajusté à la tête et coulissé sur la nuque pour former deux parties : le *fond*, sur la tête, et le *bavolet*, dans le dos ; le coulissage ensuite supprimé, les deux parties sont bien distinctes.

Trégor

La bande frontale allongée *en barbes* existe comme dans le chaperon. Quelques très vieilles femmes portent même, encore, les barbes tombantes ; mais celles-ci sont plus généralement relevées, les extrémités croisées et posées à plat sur le dessus de la tête.

Plougastel.

Le *bonnet de cheveux* a gardé sa destination et son utilité première parce que ce modèle de coiffe enserre la tête de très près. Il est bordé d'une dentelle qui affleure sous la coiffe de dessus, et entouré d'un large ruban de soie brodée qui apparaît un peu, vers la nuque, sous le repli des barbes. La *jugulaire* double, de moire de couleur, et de lin ou de dentelle (dans la coiffe des dimanches), est nouée à la hauteur de l'oreille et laisse flotter ses pans. La *bande frontale*, en lin fin, très large, est disposée en hauteur autour de la tête et ses extrémités (*barbes*) se replient par derrière, de bas en haut, sur le fond ; deux lacets de lin (ancien système de fixage) flottent en arrière.

(*A suivre.*) Wanaïk.

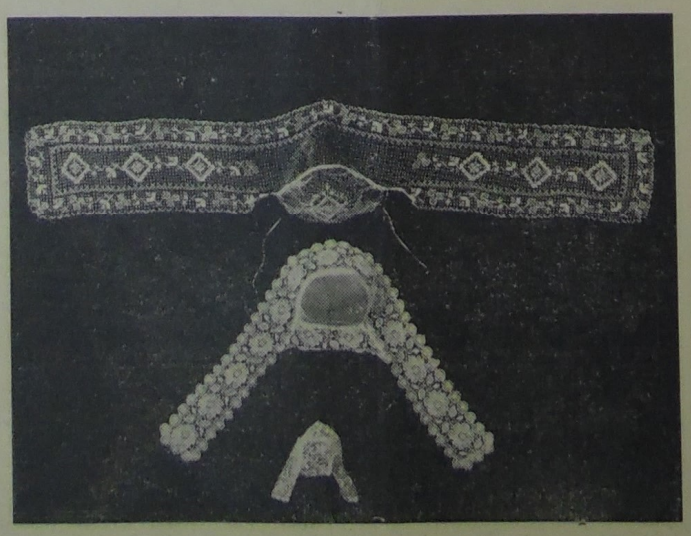

La coiffe et ses développements divers

Pour notre maison

Joli COUSSIN qui reproduit un de ces soleils que l'on rencontre fréquemment dans le Léon.

Exécuté sur de la toile avec de la laine ou du cordonnet dans les tons suivants :

1° *Couleurs du Pays Pagan :* vert clair pour les flèches, bleu soutenu pour le contour des flèches, vert clair pour les dents, bleu soutenu pour le

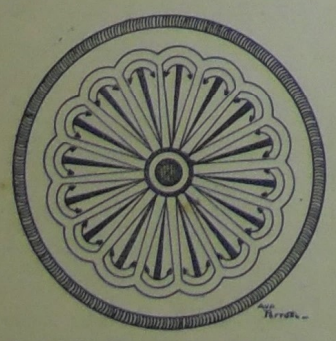

bord, vert clair et bleu soutenu pour le centre.

2° *Couleurs Bigouden :* alterner les oranges et jaune clair, bleu outremer pour les flèches et le pourtour.

Soupe au congre

Mettez dans la marmite, pour un congre d'une livre et demie, trois litres d'eau salée, un oignon moyen, environ 60 grammes de beurre et un peu de poivre.

Lorsque le congre est bien vidé et lavé, mettez-le dans l'eau salée et laissez-le cuire jusqu'à ce qu'il se détache bien, enlevez peau et arrêtes et passez le poisson réduit en purée, avec le bouillon, ajoutez-y l'oignon frit dans du beurre et finement haché et vous aurez un bon potage.

Plantes à savon

Deux végétaux renferment assez de saponine pour être utilisés comme matières savonnantes : le maronnier d'Inde, dont la graine peut servir à lessiver le linge ; l'autre est la saponaire commune, qui pousse au bord de l'eau et qu'on peut cultiver dans les jardins.

La racine et le dessous des tiges cuits dans l'eau donnent une excellente matière savonnante.

LE COURRIER DE MARIVONIG

Mme X. P. N. — Je ne puis donner, comme vous me le demandez, l'explication des points, dans le tricot, la place m'est trop mesurée. La direction entière d'un ouvrage n'est possible que dans un magazine. Je vous donnerai personnellement les conseils que vous demandez.

Mlle M. P., à R. — Je ne puis, comme vous me le demandez, vous vendre, avant leur parution, mes modèles de broderies. Je les recueille depuis de nombreuses années et j'ai l'intention de les faire éditer en albums que vous pourrez vous procurer.

Mme de G., à P. — En ce qui concerne les modèles qui vous ont plu, ma collaboratrice et amie Louisa Kervaon peut se charger d'exécuter les patrons et même les façons. Nous pouvons également vous procurer des brodeuses, nous avons déjà un atelier.

Mlle Y. F., à L. — Je suis très heureuse que nos modèles vous aient plu. La petite blouse bleue est charmante, elle se fait très facilement, peut être de flanelle ou de tout autre tissu que vous pourrez vous procurer.

Un ruban de velours noir, après avoir contourné le cou, descend de chaque côté de la blouse, sur le devant, mais s'écarte en biais, jusqu'à la ceinture. Le velours n'est cousu que d'un côté, celui qui est plus près des bras, l'autre ne l'est pas. La broderie de la poitrine se glisse sous ces deux côtés du velours restés libres.

Louisa Kervaon peut se charger de l'exécution. Marivonig.

Chapeau d'enfant, feutre noir, garni de velours noir et d'une boucle d'argent

Kerne_Leon_Treger

Bureo Brezonegerien K. L. T. : Stang ar C'hoad, Straet Brest, Kemper (Kerne).

Biskoaz n'em eus klemmet o chom e pinijenn,
Da c'houde beza graet eus farserez bennak,
Lenvet em eus, avat, o kaout ar simbolenn
Evit komz brezoneg. . . . . . .

Ha penaos pardoni d'an aotrou skolaer koz
D'am beza kastizet 'vit komz yez hon Tadou ?

PER PRONOST *(er bloavez 1900)*

Traou klevet ha gwelet

BREIZ DA VIRVIKEN !

Ronan, pevar bloaz, a vez e gerent lorc'hus-bras abalamour d'ezañ.

Klask a reont diskouez d'an dud petra oar o mab... ha petra ne oar ket.

O sevel e ziouvrec'h d'al laez, Ronan en deus hopet : « Bevet Breiz ! »

Ar c'herent. — Lavarit Ronan : Breiz da vir... Breiz da virvi...

Ronan, oc'h echui buan. — ...war an tan !

ER C'HATEKIZ

Ar Person. — Perak ne oas ket er c'hatekiz ar sizun paseet, Yann ?

Yann. — Va mamm he doa bet eur paotr bihan, aotrou Person.

Ar Person. — A, da vamm he deus prenet eur breur bihan d'it ?

Yann. — Nann avat, aotrou Person, va zad du-mañ en deus lavaret : — Keit ha m'a c'hellje ober ne brenje ket.

LANN HA BRUG DA ZIBRI

Tenn eo ar brezel evidomp, e Breiz-izel. N'omp ket rentet c'hoaz, daoust da se, da zibri ruta sulgouel-pemdeiz.

Ha maga a c'hellomp, zoken, hor c'herent, hor mignoned, dianket e Paris, ha kas pakadou d'hor prizonidi.

Ken bras e oa bern ar pakadou, n'eus ket pell, e ti-post kêr W... ma chome sabatuet unan eus paotred ar post.

— Petra an diaoul, emezañ, e kas ar Vrezoned da Baris ?

— Lann ha brug, a responte kerkent eus c'hamarad d'ezañ.

Dao eo d'in lavarout d'eoc'h e oa paotr ar goulenn eur c'hrakik aotrou eus ar C'hreizteiz, deut en hon touez, gant ar gredenn douet e oa ar Vrezoned paour kaez tud reuzeudik, ha bro-Vreiz paoura bro a oa dindan lagad an heol.

Feuket ar paotr :

— Lann ha brug ? Ra ket goab ouzin.

— Feiz ! gouzout a rez, hag embann a rez kreñv a-walc'h ne ziwan netra all en hon douarou treut. Digor eur baner, hag e weli...

...M'en dije kredet foeltra unan eus ar pakadou, en dije kavet ennañ evit hor c'henvroiz chomet e Paris, amann, kig sal, silzig, krampouez, hag an holl draou lipous, boued magadur, seurt ne weler ket dindan oabl begou bras ar C'hreizteiz.

Ar pez ne viro ket outañ, — Kreizteiziz ne chenchont ket. — da embann eo Breiz-izel eur vro baour.

AR C'HALLAOUED ER MAEZ

Bez ez eus Parizianed e-leiz deut amañ e Breiz-Izel da labourat. Evidomp-ni, Bretoned, ne garomp ket kalz an estrañjourien dreis-holl, pa o deus doareou fall evel ar re-mañ, atao o klask ober fae war dud ar vro.

Setu perak am eus eun ali da rei da gement hini a oar Brezoneg.

Pa vo goulennet diganeoc'h e hent gant eur Parizian bennak, respontit d'ezañ e brezoneg ar gwella :

— « N'oun ket evit lavarout d'eoc'h, ne veizan ket ar galleg. »

E Paris, m'hor befe goulennet hon hent e brezoneg, daoust hag e vefe bet respontet d'eomp e brezoneg ? Nann. Neuze, e Breiz-Izel, perak e vefe respontet e galleg d'eur Parizian.

Langaj ar vro-mañ n'eo ket ar galleg. Ar Brezoneg an hini eo. Setu !

SEZNI.

BOMBEZ AR SAOZON WAR GÊR VREST

Re alies e teu kirri-nij ar Saozon da ober o reuz war gêr Vrest, gant o bombezennou.

An Alamaned, anat d'eoc'h, n'o lezont ket da ober o faotred fall, hep herzel herr. Ha tenna reont warno taoliou-kanol ha taoliou-mindrailherez, ken na vouzarer.

Pa freuz an ti, pa vez lazet eur paour kaez kristen bennak, pa vez' dismantret an « Usine à gaz », da biou a vo graet an tamallou ? D'ar Saozon, a gred d'eoc'h, dre ma tennont diouz ken uhel, ma n'int ket evit biza ?

Nann, n'eo ket d'ar Saozon ! d'an Alamaned, ne lavaran ket. Setu petra ' lavaro d'eoc'h Yann Gogez.

Mont a ra droug en dud speredet o welout pegen dall eo aet o c'henvroiz gant ar « propagande ».

— Ya, da ! a responte eur vaouez d'eur vaouez all, da vat o konta d'ezi meztaoliou an D. C. A. « Les avions anglais ne vous lancent que des crottes de chocolat ! »

DA BEP HINI E LOD

Ar Parizian ne oa ket en imor vat, o konta, e Sant-Evarzeg, e stal drist, e Paris, abaoe ar brezel. Echu c'hoari, echu ar berr-amzer : dienez boued, dienez glaou, dienez dilhadou ! N'oa ket mui eur vuhez beva e Paris. Evit ar boued eo, avat, e klemme ar muia.

— On en a marre, emezañ en e c'halleg, de bouffer du rutabaga !

Komprenit :

— Beketet omp o tibri kaol-irvin. Kaol-irvin da lein, kaol-irvin da goan, kaol-irvin bemdeiz, kaol-irvin atao.

— Mes, eme eur wreg yaouank d'ezañ, cheñchit meuz a-wechou. Dibrit avalou-douar !

— Avalou-douar, siouaz ? An dra-se ne vez ket kavet mui er Frañs, abaoe pell ' zo.

— Penaos ? Amañ e vez debret avalou-douar kelliez ha bemdeiz. Ha ne skuizomp ket ganto. Ha roet e vezont ivez d'ar saout da zibri. Hag ar saout ne skuizont ket ganto.

Lavaret em eus d'eoc'h ne oa ket ar Parizian en imor vat. An taol-mañ, ez eas droug bras ennañ.

— Ha setu ! e fuc'has. E-pad m'emaomp-ni o varvnaonia e Paris, e Breiz-izel, e roer an avalou-douar d'ar saout da zibri !... Ma n'eo ket mez !

— Marteze ! a respontas ar wreg yaouank. Nemet ne c'heller ket kaout tout pep tra. Ni, m'hon deus avalou-douar, ne c'hellomp ket mont d'ar sinéma da welout « Bécassine ».

EUR SLOGAN DA ZISTRUJA

"Netra evit ar brezoneg, keit ha ma vo an Alamaned aman"

E-touez ar sotoniou a ziwan war vuzellou an dud abaoe ar brezel, ez eus reou drist, ha reou farsus. Lod all a zo dañjerus.

Eun amzer a zo bet, n'en dije ket talvezet ober van gant ar sotoniou-se. C'hoarzin pe heja ar skoaz a vije bet tra-walc'h. Bremañ, avat, n'eo ket heñvel. Trelatet eo bet an darnvuia eus an dud gant ar brezel, kollet o skiant ganto. Mes digor bras eo o begou da zastum kement kelou, kement frazenn a vez skuilhet er Seiz Avel. Ha diouz ma vo ar c'helou, da skouer, a-du gant ar Saozon e vo kredet gant trugarez ; ha gant kasoni m'emañ a-du gant an Alamaned. Hep ma vo klasket pe eo gwir an dra, pe n'eo ket.

N'eus ket pell ' zo e kontent d'am amezeien penaos e oa bet doñvet goelini gant ar Saozon. Al laboused-mor kalonek-se a veze staget eun « appareil photo » bihan-bihan ouz o fao, hag e teuent diouz bro-Saoz, dreist ar mor, da denna portrejou ouz kampou an Alamaned.

Sabatuet e oa va amezeien, sabatuet gant ijin ar Saozon, ha spered fidel ar goelini. Hag e kredent ac'hanoun !

Eur wech all, em eus lavaret d'ezo e oa an Alamaned o tastum an holl gozed er vro. Rak, lakaet o doa en o soñj mont da enez vro-Saoz dre zindan ar mor !... Ar gozed a oa o labour toulla an hent da armeou ar Führer. Kroget o doa gant o chanter kenta e Beg ar Raz. Ker buan all em bije lavaret : e Kiberon ! Kredet e vijen bet, heñvel.

Amañ e chomas va amezeien sabatuet, adarre. Nemet o veza ma oa bet ijinet, sañset, ar seurt labour gant an Alamaned, e voe kaset eun druez gwelout pegen âjet fall e oant, betek ma lakaent al loened mut da vont war o sikour.

Den ebet ne daolas evez e oan oc'h ober goap.

Buanoc'h ha startoc'h eget de Gredo an Iliz, e kred an dud e kement sorc'henn a blij da forz piou skigna en-dro d'ezañ. Evit-se eta, ma c'heller kemer berr amzer gant c'hoariellou a zo, e ranker lakaat evez gant frazennou all.

N'eo ket gant Saozon, na gant Fransizien, nag Alamaned, eo em eus klevet ar geriou-mañ da heul ; gant Brezoned, ne lavaran ket, ha Brezoned vat, ar pez a zo gwasoc'h :

— Netra evit ar brezoneg, keit ha ma vo an Alamaned, amañ !

⁂

Sell aze eur slogan hag a zo eus ar falla tout, hag a zo da zistruja, kerkent ha klevet.

Da genta, kudenn ar brezoneg a zo da veza studiet eviti hec'h-unan, er-maez eus ar bolitikerez, er-maez eus ar relijion, daoust hag en despet da vrezeliou ar poblou bras. Ar brezoneg a zo hon danvez-ni, ar benveg da ziskleria hor soñjou bet krouet gant hon tadou koz hervez o ezommou, eur yez o wellaat hag o kaeraat bemdeiz dindan pluenn skrivagnerien ampart Breiz-izel.

Ar brezoneg n'en deus da c'hortoz na gwellaën na silvidigez digant an estren. Ar brezoneg ne vo savetaet nemet gant ar Vrezonegerien.

Ar re a c'hortoz ma vo aet kuit an Alamaned, evit kregi en-dro gant studi ar brezoneg, a zo e dañjer bras da c'hortoz re bell. Ken pell memes, ma c'hellfe ar brezoneg beza beuzet gant lano ar galleg. Bemdeiz hag hep ehan eo a rankomp kia war al labour, da c'hounit en-dro an tachennou kollet, ha gwellaat stad ar yez en holl familhou ar vro.

Brezoned a zo a c'hell beza chomet fidel da Vro-C'hall. Kement-se a sell outo, ha ne sell ouzin mod ebet. Mar kemeront digarez avat da zilezel ar brezoneg, p'eogwir eo bet trec'het mantrus ar Frañsizien e-pad ar brezel, e lavarin d'ezo int heñvel ouz ar merour hag a lezfe e loened da varvnaonia er c'hraou war zigarez eo bet distrujet ar maner gant an tan-gwall.

Evidoun-me, dre ma klaskan ar wirionez el lec'h emañ, e kavan n'eus ket da veska kudenn hor brezoneg gant stal drist Bro-C'hall. Ha neuze, pe e savo adarre he c'hein, pe e kollo he galloud, me ne zisoñjin ket eo bet ar vro-se enebourez, evit ar wech, d'ar brezoneg.

Hizio an deiz, n'eus mann da ober ganti evit ma tigoro d'ar brezoneg dor ar skoliou, dor al lezoubarn, ha bureviou an dud-e-karg. Den ebet, e Bro-C'hall, ne gar ar brezoneg.

Ne gomprenan ket eta penaos e c'hell Brezoned vat, Brezonegerien douget d'o yez, kredi e teuyo sikour d'ar yez-se digant Bro-C'hall... pa vo aet kuit an Alamaned ac'halen.

TIN GARIOU.

Louvois-en-Champagne

Houmañ n'eo ket eun istor brezel. Displega ' ran, koulskoude, eun dra gwelet ganin e-pad ar brezel.

Kaset e oan bet gant eun hanter-dousenn kamaraded all diouz Metz da eur geriadennig netra añvet Louvois, e bro Champagn.

Louvois, kluchet e traoñ ar c'hornad-douar a anver Koadou Menez Reims, etre-kreiz Reims, Epernay ha Chalons-sur-Marne, a dle beza braoik a-walc'h beva ennañ kerkent hag an nevez-amzer. Degouezet e oamp eno, avat, e-kreiz ar goañv du, gant erc'h betek hon daoulin, riel hag avel-skorn : eur mare fall, na petra, da c'hoari hon douristed.

Kement-se ne viras ket ouzin da vale-bro, pa c'hellen, ha da lakaat va fri en istor goz ar vro tro-war-dro.

Edomp eno sko e Bouzy, kêr-benn ar Champagn 100 %, e brezoneg mat, war dachennou talvoudus-dreist. Hag, e gwirionez, eur maner kaer a oa e Louvois, hag e oa e mistri dijentiled brudet o ano : an aotronez Moët et Chandon.

Ar gwiniegou, dalc'het a-ratre, eun estlamm, a oa perc'hennet — skrivet e oa an anoiou war ar vein e korn an domaniou — gant kompagnunezou anavezet dre ar bed-holl : Mumm, Mercier, Veuve Clicquot, Moët, Chandon, h. a.

Ar gwasa ' oa e oamp e-kreiz ar goañv kriz, evel m'am eus lavaret d'eoc'h. N'omp ket bet kuit eta da glañva o tibri ar blokadou rezin. Hogen, mont a rae war draoñ gwin mat ar vro gant gourlañchennou ar soudarded a oa bodet eno oc'h ober netra. Pas ar champagn brudet, mes gwin naturel ar vro, eur gwinig sec'h da denna eun distera da vuskadet an Naoned.

Eur vro binvidik. Hag a roas buhez da gristenien, hag a zo bet, en o amzer, e-touez ar re uhela eus bro-C'hall.

Ken nemet e-doug rouantelez Loeiz XIV — Roue-Heol ar C'hallaoued — e c'hellomp menegi ar ministr bras Colbert, ganet e Reims, an trajediour Racine, eus La Ferté-Milon, paotr ar fablennou La Fontaine, eus Château-Thierry. E-keit-se, Bossuet a oa eskob e kêr Meaux, Louvois ha dijentiled Loeiz Pevarzek a zeue da aveli o fenn e Louvois.

N'eus nemet e broiou pinvidik ha poblet stank e vez gwelet o sevel war eun dro kement-all a dud veur.

Hag hizio ? D'am meno, daoust ma oa distaol — evit ar vicherourien hag ar winiegourien bihan — war briz ar champagn, d'am meno, n'eo ket aet ar vro war baouraat. Evit ar vugale, n'eo ket heñvel. Eur souez pegen nebeut a vugale e c'helled konta e kêriadennig Louvois.

Eno, evel e kement-all a c'hêriou a vro-C'hall, e oa ret kaout sikour an estren, evit kas al labouriou en-dro.

Eno, war 300 den bennak, hervez Almanak ar P. T. T. e oa 30 Spagnol. Ha ne venegan ket tud ginidik eus ar Pologn.

Soñjet em eus, eun amzer a zo bet, ne oa nemet ar C'hreizteiz o c'houllonderi dre ziouer ar vugale.

Etre Paris ha Metz, em eus gwelet an hevelep dismantr war ar c'havellou. Ken a C'hallaoued bihan. Hag Estrañjourien o tont da gemer an tachennou dilezet. Gouennou all o kreski war zañvez ar C'hallaoued maro a-raok beza ganet.

Ar gouennou nevez-se, avat, ma garont an douar hag ar gounid, ne reont ket foultre-kaer gant ar Frañs. O mamm-bro evito, a chomo, e-pad pell amzer, pe vro-Spagn, pe ar Pologn, pe ar Marok, pe netra nemet ar gwenneien hag o familh.

Ne c'houlennont digant ar Frañs nemet beva en he serr ; n'em eus ket lavaret diwar he c'houst, rak labourat a reont. Ar Frañs, avat, n'he deus ket da c'houlenn diganto he difenn en dañjer ha da vont d'ar brezel eviti.

Na petra ! Mohammed, Wenceslas pe Gonzalo n'int na Dupont, na Durand na Duval.

N'o deus ket bet amzer da drec'hi gouenn, da ober kroc'hen nevez, en eus ger berr, « da garout Bro-C'hall betek mervel eviti », evel m'eo skrivet war monumant Plozevet.

Etre eur Frañs koz o teuzi hag eus Frañs nevez o sevel, e komprenan perak e veze kement-all a Vrezoned el linenn genta, hag er plasou ar falla, e-pad ar brezel.

TIN GARIOU.

Ar brezel hag al levriou brezonek

Gloazet eo bet « Nomenoe-oe ! »

Didruez eo ar brezel evit an traou, evel evit an dud, evit an traou kaer evel evit ar re hep ene. Hol levriou brezonek, o-unan, n'int ket respetet gant an distrujerien dall !

D'al lun, 3 a viz meurz diweza, e koueze, da 5 h. 20, war di an Dépêche de Brest *e Brest, eur vombezenn saoz, eun « darzerez » a 600 lur a bouez !*

A-drugarez Doue, ne darzas ket, daoust d'ezi beza treuzet tri estaj a-raok mont da sanka e simant ar c'hao.

Eur gwall-zismantr e vije bet evit ar brezoneg m'en dije tarzet an tamm traou divalo-se.

E stal-labour moulerez an Dépêche e oa, da neuze, « Geriadur » nevez Roparz Hemon, prest mat da veza lakaet e gwerz. Eno e oa ivez dornskrid romant bras Youenn Drezen : « Itron Varia Garmez » hag an hanter-kant koadenn kizellet evit al levr-se gant an arzour brudet, R. Y. Creston.

N'eus bet droug-daoust m'o deus bet tomm ! — nag evit ar « Geriadur » nag evit danvez « Itron Varia Garmez ».

« Nomenoe-oe ! » avat, pez-c'hoari Jakez Riou, moulet ivez e ti an Dépêche, *a zo en em gavet war hent al lorgnez o koueza diouz ar c'houmoul, ha foeltret a zo bet eur bernig brao a follennou. An oberenn-se, avat, kerkent hag embannet, a oa bet prenet gant mignoned ar brezoneg, ha kaset d'he ferc'henned pep hini e levr. Al lezireien nemetken o devo ranket gortoz eur mouladur nevez.*

Ma vijemp bet Paris-Soir *pe c'hinnidik a Varseilh, hon dije moulet kelou an darvoud, diouztu, ha gant lizerennou bras war bajenn genta hor journaliou : — Fant di brut ! o dije lavaret, laouen, paotred ar C'hreizteiz.*

Ne vije ket bet brasoc'h talvoudegez al levriou-se. Brud, avat, e vije bet en-dro d'ezo. Ha gwerzet e vijent bet aesoc'h marteze !

Salokras ! n'omp ket eus ar C'hreizteiz.

Daoust da se, fellet en deus d'imp rei da c'houzout da vignoned al levriou brezonek, n'eo ket disoursi dalc'hmat ar baotred a boagn a-zevri evito. Enkrez o devez c'hoaz, memes gant ar brezel.

Ha ma vije bet tarzet ar vombezenn, ec'h ouzon ervat e vije bet tarzet kalon meur a skrivagner !

Breiz yaouank, Breiz da zont. . .

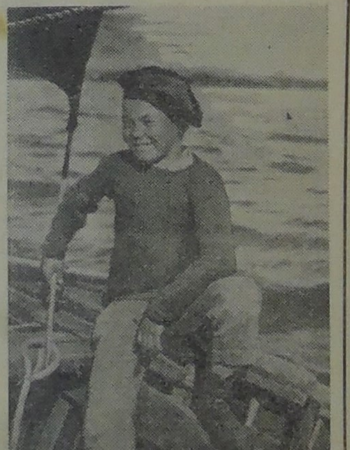

. . .Breiz laouen, Breiz yac'h, Breiz atao !

Eur-martolod, brudet eus hor bro

DUGUAY-TROUIN

(Heul)

E 1697, Trouin, mestr war tri lestr Malouad a gemeras ar mor c'hoaz. C'hoant en doa da skrapa eur strollad listri-kenwerz hanter saoz hanter hollandek o tont eus Bilbao. Difennet e oa ar strollad-se gant teir fourgadenn hollandek. Ar wech-mañ e teuas c'hoaz e daol da vat gant ar Malouad hag e pakas an holl vagou, da lavarout eo : pemzek lestr-kenwerz hag an teir fourgadenn.

Gant an arc'hant gounezet evel-se, e savas breur René Trouin pemp lestr all, met eun-eeun e voe sinet ar peoc'h. Eur gwall daol e gwirionez evit yalc'h an tiegez Trouin ; ne badas ket pell ar peoc'h evit gwir ha daou vloaz goude e 1699 e tarzas ar brezel c'hoaz. René Trouin a voe galvet gant roue Bro-C'hall ha lakaet daou lestr dindanañ ; meur a breizadenn a voe paket gantañ. E-pad an taol-brezel-se eo ma c'hoarvezas an darvoud-mañ :

Eur c'hamalad da Trouin, Malouad eveltañ, anvet Alan Porée a oa kabiten war ar « Spered Santel ». E-doug eun emgann ouz Hollandiz e voe freget eur vrec'h d'ezañ hag ouspenn-se e resevas eur viliennbloumm en e gostez ; douget e voe war e wele ; ret e oa trouc'ha e vrec'h d'ezañ ha tenna ar viliennbloumm er-maez eus e gorf. Ar medisin, siouaz, ' oa bet lazet e-pad an emgann ha ne chome nemet e ziskibl, eur paotr yaouank ha ne oa ket gwall ampart c'hoaz war e vicher. Ar vrec'h a drouc'has memestra met Alan Porée a welas anezañ a termal dirak an eil gouli.

— Ac'hanta, paotr yaouank, perak e c'hortozit ?

— Va digarezit, kabiten, a val-[illegible], n'ouzon ket penaos ober, ret e vefe d'in heñ lenn em levr.

— It da gerc'hat anezañ, eme Borée. Mat ! Bremañ klaskit ar bajenn ha roit anezañ d'in. Feiz, gwall bounner eo, n'hellin biken e zerc'hel gant eun dourn nemetken. Hag e lavaras d'eur martolod derc'hel al levr dirak e zaoulagad.

— Bremañ, emezañ, emaoun o vont da lenn a vouez uhel ha c'houi a raio ar pez a vo ret. Hag heñ ober evel m'en doa lavaret hag evel-se e voe digoret d'ezañ e gostez ha tennet ar viliennbloumm er-maez.

E-pad edod ouz e oberata setu ma teuas tre an eil kabiten da welout penaos e yae an traou gant an den gloazet ; hag Alan Porée o lavarout d'ezañ leun a gounnar :

— Mil malloz ! Petra a zeuit d'ober amañ ? Emañ ho plas d'an emgann !

Evel ma welit ne oa ket gwall gizidik ar Vretoned en amzer-se.

E 1703 e yeas Trouin war dachenn ar Spitzberg ; eno e pakas ugent bag hollandek, e lakaas an tan e daou-ugent hag e kasas c'houec'h all d'ar strad. Ar vrumenn a harzas outañ ober muioc'h rak eun devez ne weljont ket an heol, an deñvalijenn a oa klok. Pa zeu ar vrumenn er rannvroiou-se, e pad alies meur a sizunvez ; eun devez e teuas ar medisin da gavout Trouin o lavarout d'ezañ :

— Hor martoloded ' zo taget abaoe eun nebeut a zeveziou gant eur c'hleñved iskis : c'hoant kousket o deus pa vez koulz ar predou ha naon o deus pa vefe poent d'ezo mont da gousket ha va-unan e santan ar memes aroueziou.

— Me ivez, eme Trouin.

Unnek devez e padas ar c'hleñved met aet ar vrumenn kuit e oa aet ar c'hleñved ganti. Evit gwir ne oa bet tamm klañved ebet nemet an dra-mañ : hanter eus ar martoloded a gemere ar c'hard war ar bourz a-hed peder eurvez hag an hanter all a zeue war e lerc'h e-pad peder eurvez ivez. Da vuzulia an eurveziou e veze troet penn d'eun eurier-traez (2) bep hanter eur ; hogen gwall boanius e veze ar gward gant an amzer yen hag ar vartoloded a droe an eurier-traez aliesoc'h eget e vije bet ret hag evel-se a-benn ar fin e oa deut an deiz da veza an noz hag an noz da veza an deiz.

E bloaz 1704 ha betek 1711 meur a lestr saoz a voe paket c'hoaz gant ar Malouad. Hogen e yec'hed ne oa ken gwall vat hag alies e oa ret d'ezañ chom en e wele o krena gant an derzienn. Trubuilhou all en doa ivez rak roue Bro-C'hall ne oa ket bet brokus en e geñver, evitañ beza gounezet e-leiz a viliounou dre berz ar Malouad.

E 1711 en doa graet hemañ e venoz da baka strollad-listri Brazil a zegase betek Europa pinvidigeziou n'oufed niver ebet d'ezo.

Pa ne voe ket evit e gavout war ar moriou e lakaas en e benn mont d'e gerc'hat e Brazil end-eeun, da lavarout eo e Rio de Janeiro.

Poan en doe o voda al listri hag an dud a oa ret d'ezañ kaout da gas e daol da vat. A-benn ar fin memestra e oa gantañ seitek fourgadenn ha tost da c'houech mil a vrezelidi.

E miz gwengolo 1711, d'an daouezek edo erru ar skouadrenn dirak Rio de Janeiro ; eno e oa trizek mil soudard o tifenn ar porz. Trouin a gavas an tu, harpet gant ar vrumenn, da zilestra e vartoloded hag heñ lakaat diouztu ar seziz war ar gêr.

D'an 21 e voe roet an arsailh ; e-pad an noz avat e oa kerzet kuit ar Bordugaliz hag evel-se e voe kemeret Rio aes a-walc'h.

Evit kaout ar gêr en-dro e rankas ar renerien anezi rei da Trouin arc'hant e-leiz, pemp mil kased sukr, eur chatal diniver, butun, koton, berniou ler ha kalz a draou all c'hoaz, en holl evit tregont milion lur hag en amzer-se a rae se eur yalc'had vrao.

Deut en-dro da Sant Malo e kavas ar warizi. An ofiserien gall a avie e vrud hag e tamalljont anezañ e gaou, o rebech d'ezañ beza laeret eun darn eus an arc'hant en doa paket e Brazil. Sede aze penaos e voe trugarekaet ar Malouad evit e daol kaer.

Ha koulskoude, eo dre berz René Trouin, en doa rivinet bro Portugal ha dre berz Kassard, eur preizer mor all eus Naoned, en doa graet meur a goll da Vro-Holland, dre o ferz eo, a lavaran, ma voe sinet peoc'h Utrecht.

Ha kement-mañ ' zo eun dra na lenner ket alies e levriou istor Bro-C'hall.

René Trouin a voe gwall heuget ha diwar neuze e chomas e Sant Malo pe e Brest hep mont war ar mor.

Eun deiz e teuas da Versailles, e palez ar roue, eno en eur rakkambr e welas eun den, gwisket paour hag e oa o c'hortoz en eur c'horn. En dro d'ezañ e oa eun dek bennak a baotred yaouank oc'h ober goap warnañ ; henñ ne responte ket. O sellout outañ a welas e oa Jakez Kassard, ar preizer mor brezon, em eus komzet uheloc'h diwar e benn. Neuze Trouin, o tostaat, a bokas d'ezañ hag e lavaras d'ar baotred yaouank :

— An den-mañ a rit goap warnañ, eo Jakez Kassard e ano ; roet en deus milionou d'ho roue ha d'ho tadou ha me a ro d'eoc'h ar gourc'hemenn da saludi anezañ diouztu, genaoueien a zo ac'hanoc'h !

Peogwir emañ Jakez Kassard e kaoz e fell d'in lavarout penaos e voe bet trugarekaet hemañ ivez gant gouarnamant Bro-C'hall. Goude beza paket listri saoz hag hollandek e-leiz ha roet anezo da roue Bro-C'hall, e chomas hep arc'hant ha paour kenañ e oa. En abeg da se e teuas da Baris da c'houlenn eul leve, d'ezañ da c'hellout beva hag eveljust e voe kaset da gana. Neuze e teuas droug ennañ hag e skrivas d'ar gouarnamant da lavarout ar pez a soñje diwar an doare ober se. Neuze e voe lakaet e prizon e kastell kreñv Ham e lec'h ma varvas goude beza chomet eno pemzek bloavez.

René Trouin a varvas e 1736 diwar eur c'hrign-beo (3). Ha daoust d'ezañ beza maro, ar warizi a oa beo atao ha lavaret e voe e Paris ne oa ket eur c'hrign-beo a dage anezañ, met an naplez an hini ' oa.

Ar Vrezoned a dle beza anaouedek en e geñver dre m'en deus lakaet beza brudet er bed holl nerz kalon ar vartoloded vreizat.

(Echu.)

(2) Eurier-traez = sablier.
(3) Krign-beo = cancer.

LA SEMAINE SPORTIVE

Dimanche, sur le terrain du Stade Rennois (comme disent les Parisiens), la Sélection de Bretagne rencontrait la Sélection du Maine pour la Coupe des Provinces.

Résultat : match nul, 3 à 3, après prolongations.

On attendait mieux des Bretons que l'on donnait grands favoris.

Le terrain sec et la balle trop légère expliquent sans l'excuser le jeu aérien qui fut pratiqué d'un bout à l'autre de la partie.

Nous avons été fort surpris de voir les Bretons jouer sans tactique bien définie, du moins en première mi-temps. La liaison, d'autre part, se faisait mal entre la défense et la ligne d'attaque. Celle-ci, qui gâcha de très nombreuses occasions, peut être excusée de sa piètre démonstration : elle fut constamment mal servie et il lui fallait disputer ses balles en de très mauvaises conditions. Nous avons également été désagréablement surpris par la façon rudimentaire dont partaient et se développaient les attaques bretonnes : peu de passes croisées et pas de renversements d'ailes.

Les Manceaux, qui furent dominés dans l'ensemble, eurent le mérite d'adopter une tactique simple : la défense, y compris les trois demis, n'eurent d'autre souci que de juguler l'attaque adverse. L'inter André (ex-F. C. Rouen) fit à lui seul la liaison entre ce système défensif et les quatre autres avants. Il fut un véritable demi-centre d'attaque. Son mérite fut de placer de bonnes balles et d'utiliser ses ailiers dont les débordements faillirent être catastrophiques pour les Bretons.

Ceux-ci devront faire preuve de plus de cohésion et d'esprit tactique s'ils veulent gagner au Mans. Nous leur faisons confiance, car leur valeur intrinsèque ne s'est pas exprimée dimanche.

✦ Journée assez creuse par ailleurs. A Lorient, en poule finale du championnat de Bretagne-Sud, qui réunit le C. E. P., le F. C. Lorientais et le Stade Quimpérois, ce dernier a battu les damiers du F. C. L. par 2 buts à 1. On signale que les Lorientais eurent un jeu plus académique, mais leurs avants, pour une fois, ne surent pas réaliser. Celà étonnera plus d'un, car la ligne d'attaque du F. C. L. est l'une des plus spectaculaires et des plus mordantes de Bretagne.

✦ On annonce que la nouvelle L. O. F. A. gouvernera désormais les cinq départements bretons, plus le Maine-et-Loire et la Mayenne. La Sarthe part en Normandie. Nous aurions préféré que l'on retienne un vœu récent de l'A. S. Brestoise : les cinq départements de Bretagne formant une seule et même Ligue. C'était plus simple... Mais nous y viendrons un jour ou l'autre.

✦ Le vélodrome de Nantes a ouvert dimanche. Réunion spectaculaire avec Wambst, Frosio, Guimbretière et Pecqueux. Bonne tenue des coureurs locaux Cloarec et Chatellier.

Y. C.

L'abondance des matières nous contraint à reporter à la semaine prochaine la suite des « SOUVENIRS SUR LE DOCTEUR COTONNEC », par Yves Croizer.

ENTR'AIDE NATIONALE BRETONNE

Pour nos prisonniers !
Pour leurs familles !
Pour toutes nos œuvres !

FAITES BON ACCUEIL À L'IMAGE DU GRAND SAINT YVES

En vente dans nos sections et chez nos délégués.
Prix : 5 francs.

BRONCHOCUROL
Spécifique des Toux rebelles
Très indiqué dans toutes les affections pulmonaires
ANTISEPTIQUE ET CALMANT
Prix : 13 fr. 75
(Franco sur demande)
SE TROUVE A LA
PHARMACIE CENTRALE
1, Rue Clemenceau
SAINT-SERVAN-SUR-MER

Pour tous vos ARTICLES DE BUREAU et tous vos IMPRIMÉS
CONSULTEZ LA PAPETERIE
J. BAHU
34, Bd Duchesse-Anne, RENNES
« DOLMEN », marque déposée

Ludovic BRIAND
PHOTOGRAPHIE – CENTRALE –
4, Rue Jean-Jaurès, 4
RENNES
La Photographie des Gens de Goût

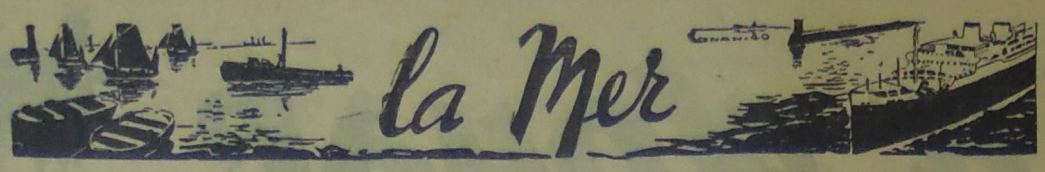

Vocabulaire pour Académie de Marine

Autour d'un sac à outils

Dessins et texte de V.-D. BATARD

Je venais de vider mon sac à outils sur le plancher, ayant besoin d'un bout de fil à voile, quand mon regard fut séduit par ces quelques outils qui semblent se mourir d'ennui ; j'ai une affection toute particulière pour mes outils ; j'aide à les revoir et, avec eux, revenir dans mon passé.

Tiens ! je n'ai rien en chantier, voilà une belle nature morte... Elle se compose à merveille, je vais en sortir quelque chose ; je m'installe et, sous

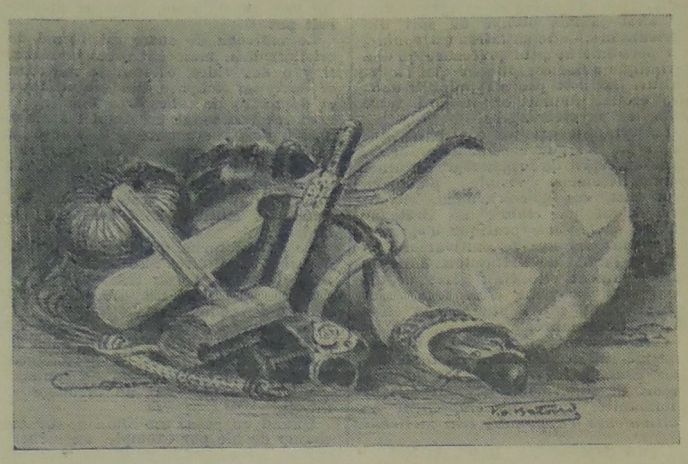

le feu de l'inspiration, je donne satisfaction à mon désir.

J'étais au travail depuis près de deux heures, quand on frappa à ma porte, et je vis entrer un de mes camarades qui, jusqu'ici, n'avait pas encore eu l'occasion de venir chez moi. Sitôt dans l'atelier, il regarda ma planche à dessin, mon modèle, et me dit :

— Que faites-vous là ? Etes-vous fatigué des fouillis hétéroclites dont on se sert, à l'ordinaire, pour meubler les natures mortes ? Vous avez là une composition très personnelle, mais à quoi servent ces outils ? Pourriez-vous me donner quelques explications à leur sujet ?...

Un matelot de la vieille école

— Ces outils, ce sont ceux d'un matelot de la vieille école, au temps où les matelots n'étaient pas encore des matelas...

— Ah ! très bien... Ce sont des outils de marin ; mais, ce sac, à quoi sert-il ?

— Ce sac, c'est la boîte à couture, le « nécessaire » du matelot ; dedans, il trouve tout ce qu'il lui faut : quand il doit faire de la couture, du matelotage, travailler du filin de chanvre ou du fil d'acier, il fouille dans ce sac...

— Mais, pourquoi le sac est-il affublé d'un martinet ?

— Ah ! ces biffins ! il faut tout leur dire... Ce martinet, il sert a l'accrocher. Dans la marine, on appelle celà un « amarrage de sac »...

— Il a l'air soigneusement ouvragé...

— Selon les capacités de celui à qui il appartient, on peut y voir la tresse de grelin, la portugaise, la tresse ronde ou carrée, s'intercaler entre les nœuds d'étoile, de grelin, de couronne ou de ride...

— Et qu'est-ce que c'est que ça ?

— Ça ! c'est sa « fermeture éclair ». Dans la marine, on appelle celà un « bonnet turc » ; c'est encore une fantaisie de matelot, un vrai rébus pour le « soldat » s'il veut chercher à comprendre comment c'est fait. Il y en a en trois, en quatre, en cinq, en six, en sept... Autant qu'on veut... Les uns représentent la tresse ordinaire, les autres la tresse anglaise... On les fait à passes simples, ou doubles, ou triples... Celui que vous voyez là est en quatre, à passes doubles, et représente la tresse anglaise.

— Très drôle... Et ce poignard ?

— C'est un couteau à gaine ; il est l'inséparable du matelot, et sa lame est la « bonne à tout faire ». Un marin sans couteau, c'est une femme sans... Excusez-moi... C'est un marin pas fini !!! On s'en sert pour couper les laizes de toile, le filin, etc... A de rares occasions, il sert de juge de paix, car la loi du plus fort est une vieille coutume, à la mer...

— Et la gaine est ouvragée, s'il vous plaît...

— Oui, encore une fantaisie de chien de mer ; parfois, la ceinture est tressée...

Des aiguilles à merliner, à ralinguer...

— Et cette corne, à quoi sert-elle ?

— Ça, c'est ma pelote à aiguilles... Elle est creusée au fer chand et bourrée de suif pour recevoir les aiguilles et les préserver de la rouille ; vous y trouverez des aiguilles à voile, des grandes, des petites, des aiguilles à merliner, à ralinguer, et une alène, pour amorcer les trous quand on coud dans de la « peau de vache »...

— Elle est, elle aussi, artistement décorée ; est-ce une maladie que vous avez, les marins, de décorer de la sorte tous les objets, même les plus usuels ?

— Je crois que vous avez raison... Dans n'importe quel bipède de la gent aquatique, il y a un artiste en herbe...

— Est-ce pour coudre que vous vous servez de celà ?

— Parfaitement, c'est ma paumelle ; pour m'en servir, je la capelle sur ma main, et en appuyant la tête de l'aiguille sur ce massif de métal quadrillé.

— Quoi, c'est si dur que ça, la toile à voiles ?

— Ma foi, quand on travaille sur de la toile de zéro ou de double zéro, ce n'est pas de la mousseline...

— Mais...

— Oui, je comprends ce qui vous embarrasse... C'est que moi, je couds

de la main gauche, c'est une paumelle de gaucher.

— Et cet hameçon, vous vous en servez pour pêcher ?...

— Mais non ! C'est un croc que l'on pique dans la toile pour maintenir son travail devant soi, comme la couturière épingle son travail sur ses genoux, tout pareil ! Le bout de ligne que vous voyez là s'amarre au pied du banc de couture...

— Parce que le banc de vollier a des particularités ?

— Oui ! Sur son dessus, vous remarquerez des trous pour recevoir les outils dont l'ouvrier se sert le plus souvent : les épissoirs, le couteau, etc... Et une petite ouverture rectangulaire correspondant, en dessous, à un petit coffret dans lequel le voilier a tout son bazar : du fil à voile, du lusin, du merlin, du bitor. A un coin du banc, sous un petit carré de cuir cloué par un de ses côtés, il y a un peu de suif, qui lui sert à suiffer son aiguillée pour qu'elle coure mieux... Voilà le banc du voilier.

...Des œils de pie

— Et cette dent, comment appelez-vous cet outil, et à quoi vous sert-il ?

— Ça, c'est un poinçon ; ça sert à faire des œils de pie...

— Des yeux de pie ?

— Non, des œils de pie ; ce sont des trous circulaires pratiqués dans les voiles ; ils servent à les enverguer, ou bien, s'ils sont placés sur les bandes de ris, à recevoir les garcettes...

— Et comment vous en servez-vous ?

— On entaille la toile de deux ouvertures en croix ; en passant le poinçon à force dans les entailles ainsi pratiquées, et en coupant tout autour, on obtient un trou rond qui, une fois terminé, sera un œil de pie.

...Le « minahoët »

— Je n'abuse pas de votre complaisance ? Vous savez, moi, je n'ai pas la maladie de décorer mes outils, j'ai la maladie de m'instruire...

— Quel malheur qu'elle ne soit pas contagieuse...

— Alors, je vais continuer, car je vois, là, un maillet dont la forme bizarre m'intrigue.

— C'est une mailloche à fourrer, un minahoët...

— Fourrer ?

— Oui, fourrer ; fourrer une manœuvre, c'est l'entourer des tours serrés d'un filin plus menu, pour la préserver de l'usure occasionnée par un ragage trop fréquent ; ainsi, les bas haubans, les haubans de beaupré, les pataras, etc., étaient fourrés d'un bout à l'autre, et les galhaubans l'étaient jusqu'au niveau des hunes.

— Et comment vous servez-vous de l'outil ?

— Pour s'en servir, après avoir bien palanqué la manœuvre à fourrer, on fait, par dessus le limanlage, le départ du bitor, puis on pose le « minahoët » sur la manœuvre ; l'engougure que vous voyez là repose donc sur le filin ; on fait trois tours de bitor autour de la manœuvre et du minahoët, et trois autres tours autour du manche ; l'outil est ainsi maintenu sur la manœuvre, et en faisant des tours autour d'elle, la recouvre de bitor ; c'est ce que l'on appelle « fourrer une manœuvre ».

— Aussi simple qu'ingénieux, mais celà, qu'est-ce que c'est ?

— Ça, c'est un épissoir... Pour travailler le fil d'acier.

— Il n'est pas pareil que ceux qui sont destinés à travailler le filin de chanvre ?

— Si, mais sa pointe, au lieu d'être cônique, est légèrement aplatie, pour faciliter l'entrée entre les torons ; la tête des épissoirs est recourbée à l'équerre pour faciliter la tenue en main de l'outil, elle sert à marteler les passes de l'épissure à mesure qu'on les fait, et est percée d'un trou dans lequel passe une petite erse en lusin que l'homme se capelle autour du poignet quand il travaille dans la mâture... Vous voyez là une épinglette ; elle est de la même taille que l'épissoir et sert aux mêmes travaux, mais elle est droite ; ces gros cônes de bois, ce sont des burins ; on les emploie pour travailler les gros cordages de chanvre...

...Et la « manoque de bitor »

— Et ces pelotes de ficelle ?

— Ah ! ces Parisiens ! Des « soldats »... des épiciers... On appelle celà une « manoque de bitor »...

— Jusqu'à la ficelle qui a un nom particulier, dans la Marine ?

— Parfaitement... Ceci est une pelote de lusin, et celà un écheveau de fil à voile...

Il prend la pelote de lusin pour en essayer la force.

— Oh ! ce que ça sent le goudron... Il faut que je me lave les mains, pour ne pas souiller mes vêtements.

— Ceci n'est rien, mais vous voilà maintenant « fin prêt » pour poser votre candidature à l'Académie de Marine ; si vous avez compris ce que je vous ai dit, vous ne l'avez pas payé bien cher... Moi, les noms de ces outils et la manière de s'en servir me sont rentrés dans la tête après bien des torgnolles, et des frictions parfois un peu brutales de certaines parties de mon anatomie...

Victor-D. BATARD, de Nantes
Ancien marin voilier,
Artiste peintre et sculpteur.

Photos Studio Rex, 3, rue Guépin, Nantes.

Au moment où nous mettons sous presse, nous n'avons pas reçu la chronique habituelle de notre excellent collaborateur Yann An Trémenet.

Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs marins et pêcheurs.

Au travail pour la Bretagne !

Siège du PARTI NATIONAL BRETON : à RENNES, 11, quai Lamartine (1er étage — Tél. 43-19)
M. M. Guieysse, Rennes, C. C. 33.338.

Côtes-du-Nord

SAINT-BRIEUC

Services départementaux du Parti et Permanence de la Section locale : 29, rue Renan. Téléphone 13-36.

Réunion de la Section : tous les jeudis, à 20 h. 15, 41, rue du Port.

Cours de breton : tous les mardis et samedis, à 20 h. 15, rue du Port.

LANNION

Permanence : 4, rue Geffroy-de-Pont-Blanc, le mardi, le jeudi et le samedi, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Des tracts ont été distribués par les soins de nos camarades lannionnais à Louannec, Kermaria-Sufard, Langoat et La Roche-Derrien. Bon accueil de la population, de même qu'à Ploulech, Saint-Michel et Plestin, où l'on répand de nombreux journaux anciens.

La réunion des chefs communaux de l'arrondissement est fixée au jeudi 1er mai, de 14 à 17 heures (à la Permanence) ; présence indispensable. Tous les chefs communaux se feront un devoir d'y assister ou, tout au moins, d'y déléguer un remplaçant. Différentes conférences sont prévues, sur l'histoire du Mouvement et la situation politique du Parti. Un camarade sonnera quelques airs de biniou-nevez.

LOUDEAC

Permanence du P. N. B. : 13, rue Neuve.

Le Secrétariat et le Service des Prisonniers sont ouverts chaque soir, de 20 heures à 21 heures et le samedi toute la journée.

CANTON DE PLOUGUENAST

Permanence : Paul Gaic, à Plessala, rue de la Poste ; adhésions, renseignements sur le P. N. B. et dépôt de l'*Heure Bretonne*.

Le Chef d'arrondissement a visité la région de Plouguenast. Il a pu constater l'excellente propagande effectuée par nos camarades et la grande diffusion du journal dans le canton, ainsi que la sympathie que rencontre notre Mouvement auprès de la population.

Finistère

QUIMPER

Services départementaux du Parti : Stang ar C'hoat, route de Brest.

CONCARNEAU

Permanence : Place Malakoff.

BREST

Section locale, Service des Prisonniers et Service d'Entr'aide Bretonne : 3, rue Ornou, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Le dimanche, de 10 heures à midi.

La vente du journal est excellente dans la région.

Dimanche 8 avril, réunion hebdomadaire consacrée à l'étude des questions intérieures de la Section.

CHATEAULIN

Le Chef d'arrondissement, accompagné du Chef du canton de Pleyben, a effectué une tournée dans ce canton.

Ille-et-Vilaine

RENNES

Services départementaux d'Ille-et-Vilaine, Permanence de la Section de Rennes et Service de Rennes et Service d'Entr'aide : 4, rue de Toulouse, au 2e étage. Permanence, tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à midi et de 14 à 19 heures.

FOUGERES

Permanence : rue Pinterie. Mardi et jeudi, de 18 à 19 heures ; samedi, de 11 à 14 heures.

ADHESIONS AU PARTI NATIONAL BRETON

Le Service de la Trésorerie Générale du P. N. B. fait savoir à tous les adhérents qu'à dater du 1er avril 1941 le montant annuel de la carte d'adhésion sera porté de 10 à 20 francs.

Le Trésorier Général du P. N. B.

Loire-Inférieure

NANTES

*Services départementaux de Loire-Inférieure, Permanence de la Section de Nantes et Rédaction nantaise de l'*Heure Bretonne : 10, rue Voltaire.

Le Chef départemental reçoit le lundi, de 15 à 18 heures.

Secrétariat : tous les jours, de 9 h. 30 à midi et de 14 à 19 heures.

Permanence pour les Etudiants : le jeudi, de 16 à 19 heures.

Service artistique : le vendredi, de 17 h. 30 à 19 heures.

Permanence des Combattants Bretons : le samedi, de 16 à 19 heures.

Service d'Entr'aide Sociale et Permanence pour les ouvriers : 10, rue Voltaire, tous les jours, de 9 h. 30 à midi et de 14 à 19 heures.

Samedi 5 avril, distribution massive de journaux dans le centre de la ville (numéros où figure un article sur le maire, M. Rondeau).

Le soir, réunion mensuelle : assistance nombreuse. Une excellente conférence sur les loisirs et les groupements de jeunesse est faite par notre ami M. Guillaume.

Après la séparation au son de *Bro Goz*, l'assistance, répondant à notre appel, participe à l'œuvre d'entr'aide nationale en achetant l'image de saint Yves.

CHATEAUBRIANT

Permanence du Parti, tous les mercredis, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, Hôtel du Château, place des Terrasses. Tél. 159.

SAINT-NAZAIRE

Secrétariat de la Section locale : 136, rue de Pornichet. Permanence le lundi et le jeudi, de 14 à 19 heures ; le samedi, de 9 h. 30 à midi et de 14 à 19 heures.

Morbihan

Le Chef départemental M. Guieysse a visité cette semaine Locminé, Moréac, Bignan, Saint-Jean-Brévelay, Guéhenno, Guilliac, Ploërmel, Néant, Théhorenteuc, Bois de la Roche, Mauron, Guer, Loyat, Croix-Helléan, Josselin, recueillant de nombreuses adhésions et des souscriptions ; plusieurs réunions ont été projetées.

VANNES

Strollad Broadel Breiz : Le local du P.N.B. à Vannes est situé rue du Lieutenant-Colonel-Maury (troisième et dernier immeuble à droite en partant de la place Saint-Nicolas). Prendre escalier à droite sous porte cochère, s'adresser au second. Téléphone 8-30, aux heures de permanence et sur rendez-vous.

Secrétariat de la Section : Permanence le mercredi et le samedi, de 17 à 19 heures.

Groupe de Jeunesse, Etudiants Bretons : Permanence le dimanche, de 10 h. 30 à midi.

Service des Prisonniers Bretons : Permanence le samedi, de 10 heures à midi et demi et de 14 à 16 heures.

LORIENT

Permanence : 15, cours de Chazelles (coin de la rue Georges-Collier), tous les jours, sauf le dimanche, de 17 à 19 heures ; le samedi, ouverture de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

Tous les lundis, de 17 à 19 heures, Bureau Maritime Breton.

Tous les mardis, de 17 à 19 heures, Comité. Centralisation des rapports des diverses Commissions, Communications diverses aux adhérents.

M. Marcel Guieysse, Chef départemental du Morbihan, reçoit à la Permanence tous les mardis, à 19 heures, ou sur rendez-vous, en écrivant à Kervéléen, en Lanester (Morbihan).

Dimanche 6 avril, deuxième sortie de notre groupe des Jeunes.

Mardi 8, réunion sous la présidence de M. Guieysse, Chef départemental. Examen des questions intérieures.

LARMOR

Au cours de la réunion du 6 avril, la Section a été définitivement constituée, et s'est tout de suite mise au travail. A l'issue de la séance, bonne première vente d'images de saint Yves.

Vitraux d'Art J. KLEIN
5, rue du Vieux-Cours, RENNES
NOMBREUSES REFERENCES EN BRETAGNE

MONTRES
GRAND CHOIX POUR HOMMES ET DAMES
Au Comptoir d'Horlogerie
11, Quai Chateaubriand, RENNES

Pour VENDRE, ACHETER : Immeubles, Propriétés, Fermes, Fonds de Commerce
Pour GÉRER vos IMMEUBLES
Adressez-vous à :
L'AGENCE TREZEVENT
22, rue du Calvaire, NANTES
Directeur : J. CUDENNEC - T. 130-39

MAISONS ET VILLAS
NANTES-CONSTRUCTIONS
3, rue Crébillon, NANTES
— Téléphone : 144-74 —
Constructions de Maisons, Villas
Comptant et Facilités
Salle d'Exposition
Devis et Plans gratuits
ACHAT DE TERRAINS

Achetons très cher
TOUTES LES BOUTEILLES EAUX MINERALES
Grandes et petites quantités
Etablis. ROYAL-SALADOR
6, rue de Châteaulin, 6, NANTES

DEMÉNAGER PAR M. BRION
c'est un plaisir ! . . .
M. BRION — Transports — SAINT-MALO — Tél. 71-28

VOTRE MAISON ?...
AVEC 8.000 fr. OU 25 % A LA COMMANDE
LE CRÉDIT MUTUEL FONCIER 101, rue St-Lazare, à PARIS (9e arr.) Succursale : 53, rue de Rennes, à NANTES
vous permettra de l'acquérir AU PRIX DE VOTRE LOYER
Prêts hypothécaires sur immeubles, terrains et constructions, remboursables en 200 mensualités « sans intérêt ». *Argent de suite.*
Vente d'immeubles moitié au comptant, le solde par mensualités.
Dotation d'enfants par mensualités.
Toute la gamme des constructions au comptant et par mensualités
Tous les jours, de 13 à 17 h., et le dimanche matin, de 9 à 12 h.

LIBRAIRIE DU JOURNAL

Dictionnaire Français-Breton de Fr. VALLÉE	75 fr.
Bretagne 38	15 »
Vie de Patrice Pearse, de L. N. LE ROUX	30 »
La Langue Bretonne, de Marcel GUIEYSSE	15 »
Mon Combat pour l'Irlande, de DAN BREEN	25 »
Le Trésor des Douze, de Gilles GAUTREL	5 »
Pensées d'un Nationaliste Breton, J. LA BENELAIS	4 »
Histoire d'Irlande, d'Ernest JOYNT	15 »
Nomenoe-oe ! sur Lafuma, sur Alfax Navarre	75 » 50 »
Petite histoire bretonne de la Pomme de Terre, par Goulven MAZÉAS	25 »
Anken en Nibelungen (Teunet a lennegeh goh Germania), Abad HENEU	10 »
Dictionnaire Breton-Français, de R. HÉMON	25 »
Grammaire Bretonne, de R. HÉMON	18 »
Ribardenneu (Bourus de lenn), Abad HENEU	20 »
Geotenn ar Werc'hez, de Jakez RIOU	30 »
Istoer Breih (378 pages Golo skedeunet), Abad HENEU	12 »
Mab Azen (Sorbiennou bourus), Abad HENEU	15 »
Er Graal Santel (Levr burrudus diar Sakremant en Aotér, golo deu liù), Abad HENEU	45 »
Sant Kolmkel (pe Kolomba) (Buhé unan ag er Sent keltiek souéhusan zo bet), Abad HENEU	17 »
Le Breton usuel (Vannetais), par Loeiz HERRIEU	14 »
Tud brudet hor bro-ni, par Loeiz HERRIEU	10 »
Ar en deulin, par J. P. KALLOH. Brehonek	15 »
Breton français	20 »
Ar bont er velin, par Loeiza ER MELINER	30 »
La Littérature Bretonne depuis les origines jusqu'au XIXe siècle	3 »

Majorer de 2 francs par ouvrage pour frais d'envoi.
GEFFLOT, C. C. 25-29 RENNES.

BRETONS
LA MAISON DU PHILIPS
11, quai de l'Ile-Gloriette
NANTES
est votre Maison de Confiance pour tout ce qui concerne la Radio

LE FIL ENCHANTÉ
4, rue Larrey, PARIS (5e)
MERCERIE — BONNETERIE
JOUETS — LIBRAIRIE
On y trouve des ouvrages en breton ou traitant de questions bretonnes

DRAPEAUX BRETONS
En papier (8×5 cm.) :
L'unité ... 0 25 Les 50... 12 »
Les 12.... 3 » Le 100... 20 »
En calicot imprimé :
a) 10×16 cm. ..... 2 fr. l'unité
b) 24×42 cm. ..... 8 50 franco
ÉDITIONS DU LÉON
Landerneau (Finistère)

POUR TOUS VOS TRANSPORTS
MARCHANDISES DIVERSES, DENRÉES, BAGAGES SUR
LE NORD, PARIS, ROUEN, L'EST
Utilisez les services réguliers journaliers dans chaque sens
NORD-BRETAGNE
17, Bd Beaumont, RENNES — Téléph. 36.84
DOMICILE À DOMICILE
8, r. St-Vincent-Paul, PARIS — Tél. Trud. 72.80

An douar

Que deviendra l'Agriculture bretonne dans une Bretagne organisée ?

LE REGNE DES GANGSTERS DOIT PRENDRE FIN

Dans les événements présents, les cultivateurs bretons ont besoin de voir très clair.

Il semblerait qu'il ait fallu la débâcle générale de juin 1940, pour que le gouvernement qui dirigeait la France s'aperçoive que, depuis 1914, la production agricole diminuait progressivement en France et en Europe. Les chiffres sont très précis à ce sujet.

Cependant, on pourrait dire : « Comment ? La production diminuait, et les stocks ne cessaient d'augmenter ! »

Dans le guignolesque ministère de l'Agriculture de France, dirigé par le docteur inamovible Queuille et ses politiciens corrompus, on entendait constamment des lamentations de ce genre : « Comment « résorber » les stocks de blé ? Comment « assainir » le marché du bétail ? » etc.

Il y avait de quoi être scandalisé en entendant des propos pareils.

TOUT LE MONDE N'ETAIT PAS DUPE DE L'ACTION DES GANGSTERS

Les techniciens avertis savaient qu'ils se trouvaient en présence de gangsters de grande classe, et que ce sont leurs lois de gangsters qu'ils appliquaient aux populations affamées.

Car, si les stocks augmentaient tandis que la production diminuait, c'est parce que la consommation n'a cessé de décroître.

Pourquoi ?

Parce que les moyens financiers de chaque personne depuis 1914 n'ont cessé de se réduire de plus en plus.

Le chômage était considérable pour les ouvriers des villes, mais ce qui était moins apparent, c'est que les cultivateurs, obligés de vendre de plus en plus, tout en voyant leurs bénéfices décroître progressivement, comme les ouvriers des villes, les cultivateurs ont été obligés de se rationner. La sous-alimentation des cultivateurs et même du bétail dans les campagnes a produit des ravages effrayants.

LES GANGSTERS OFFICIELS SONT LES REPRESENTANTS DE LA HAUTE FINANCE

C'est la haute finance qui est entièrement responsable de ces crimes.

La haute finance de France était réputée dans le monde entier pour son égoïsme féroce.

Pourquoi la haute finance de France tient-elle tant à ce que la Bretagne perde sa personnalité et reste « collée » si intimement à d'autres nationalités qui existent en France et qui n'ont aucun caractère commun, dans un tout que les gangsters de « l'assiette au beurre » appellent « l'Une-et-Indivisible » ?

Parce que les Bretons, et en particulier les cultivateurs bretons formant la majorité de la population de Bretagne, débonnaires par leurs croyances religieuses et sociales, se sont toujours laissés faire.

Tandis que ceux du Midi, du Nord, de l'Est et du Centre de la France savaient hurler quand il le fallait.

LA BRETAGNE NE SERA PAS LE DERNIER REMPART DES GANGSTERS

Alors ces gangsters sont dans l'affolement, quand ils s'aperçoivent que leur dernier terrain d'exploitation : la Bretagne, entend, elle aussi, se libérer de ces vermines.

Les Bretons, exploités pendant plus longtemps que les autres, et avec plus de cynisme, font comme tous les peuples pacifiques qui sont poussés à bout.

De tous les points du pays, tous les Bretons pensent : « C'en est assez ! Cette situation ne peut pas durer indéfiniment. Pour pouvoir seulement vivre, nous devons nous débarrasser de ces parasites qui nous mènent à des massacres perpétuels, qui nous sucent jusqu'au sang et qui nous insultent encore par dessus le marché. »

La grande nation bretonne commence à s'éveiller.

COMMENT S'ORGANISE LA BRETAGNE

Des intellectuels, des gens instruits, des savants, des ouvriers, des cultivateurs, ayant un passé irréprochable, démêlant dans le chaos actuel les causes véritables de la misère publique, se donnent pour mission de donner à la Bretagne la place qui lui revient dans le monde. Tous travaillent, en silence, avec foi dans les destinées de leur cher pays. Ils vivent même dans l'enthousiasme, parce qu'ils sont sûrs que ce sont la vérité et le bien général qui triompheront.

C'est leur amour *pour le peuple breton et pour la Bretagne qui les guide. Et l'amour,* c'est la force *la plus grande qui existe dans l'univers.*

SEULE UNE ORGANISATION BRETONNE PEUT SAUVER LA BRETAGNE

Ces hommes et ces femmes intègres ont reconnu la nécessité de donner à la Bretagne une organisation qui lui convienne, ayant un caractère qui s'adapte parfaitement à l'idéal breton.

L'agriculture bretonne aura son organisation de la production, une organisation de la vente des produits, une monnaie stable qui ne pourra servir à aucune spéculation, des prix rémunérateurs pour ceux qui travaillent, donnant une vie plus agréable et plus facile.

Et tous ceux qui, par cupidité, essayeront de mettre obstacle à ces légitimes désirs, seront irrémédiablement balayés.

Les Bretons constatent qu'après les tempêtes de l'hiver, après l'assaut des vagues de l'Océan contre les rivages de la Bretagne, les impuretés qui flottaient sur la mer sont rejetées sur les côtes. On les ramasse pour en faire du fumier ; et les sables des plages restent blancs : tout est nettoyé.

Les Bretons comprennent l'enseignement que leur donne la nature.

La petite bande de gangsters qui a torturé la Bretagne entre en putréfaction.

Ce fumier deviendra l'engrais de la société nouvelle.

Sa puanteur ne pourra plus servir de signe de ralliement.

Dans une Bretagne libre, l'agriculture sera prospère, et les cultivateurs pourront enfin bien vivre.

Cultivateurs bretons, adhérez tous au Parti National Breton, afin de travailler, pour la première fois, pour vous-mêmes.

G. F.

La répartition des produits agricoles a pour but de voler les acheteurs

Dans le n° 37, du 22 mars 1941, de l'*Heure Bretonne*, nous avions expliqué comment la répartition des aliments du bétail, et en particulier du son, allait être faite, et nous en avions indiqué la raison.

Au mois de février, les Services chargés de cette répartition déclaraient que le blocage du son avait pour but de le faire obtenir à 93 francs les 100 kilos.

Un cultivateur ayant commandé 100 kilos de son au minotier tout proche de chez lui, reçoit en même temps la facture suivante :

Son au moulin, les 100 kilos..	94 fr.
Frais de transport de X à Y (?)	17 30
Droits de circulation. Cotisations au BUNA et au GRIPIA	1 »
Marge de rétrocession, 5,50 %, sur 90 fr. (?) le quintal.....	4 95
Taxe de transaction.....	1 20
Location de deux toiles X.....	2 40
	120 85

Notre confrère Kerluen avait bien indiqué les motifs de ce blocage : augmentation de prix, fonctionnaires nouveaux, mauvaise répartition, gênes et courses inutiles du cultivateur.

L'organisation de cette gabégie coûte donc au cultivateur, 27 fr. 85 par cent kilos de son, soit une augmentation d'environ 30 % ; une bagatelle !

Et tout cela pour entraver les affaires !

A. V.

Les politiciens sont les pires ennemis des cultivateurs

Une bien singulière assemblée générale vient d'être tenue à Nantes par l'Union Corporative Paysanne.

Il était question de l'organisation de l'agriculture. Mais ce fut surtout un programme politique qui fut développé, avec une éloquence toute démagogique. On aurait pu croire que la capitale de la Bretagne était Vichy, et les plus plates flatteries de courtisans furent émises.

M. de Sesmaisons, vice-président de l'Union, prétendit : « La France est un très chic pays qui vaut qu'on se sacrifie pour elle. »

M. de Sesmaisons oublie avec une bien grande gaieté de cœur les 240.000 Bretons tués à la guerre de 1914-18, ceux qui ont été tués en 1939-40 et tous les prisonniers.

Quels résultats les cultivateurs bretons ont-ils retiré de ces épouvantables sacrifices inutiles ?

Et M. de Sesmaisons n'hésite pas, en concluant, d'insulter copieusement les cultivateurs bretons en les traitant de fainéants : « Retroussez vos manches. Pour le relèvement de la France que nous voulons définitif, produisez, assurez le ravitaillement du pays. »

M. de Sesmaisons n'a pas dû lire le dernier discours de M. Caziot. Le ministre de l'Agriculture a expliqué qu'il y avait : penurie d'engrais, pénurie de semences, pénurie de carburants, penurie d'attelages, pénurie de main-d'œuvre.

M. de Sesmaisons paraît ignorer complètement les problèmes agricoles actuels.

M. Chaquin, directeur des Services agricoles du département, et M. le Préfet, abondèrent dans le meme sens.

Ce fut en somme une reunion de famille, dans laquelle il ne fut nullement question d'organisation agricole, pas plus d'ailleurs que du ravitaillement effectif du pays.

Les cultivateurs bretons en ont assez de la démagogie.

Qu'on leur fiche la paix !

RENSEIGNEMENTS UTILES

LE ROULAGE

Il n'y a pas beaucoup d'agriculteurs qui savent pourquoi ils effectuent certaines opérations culturales. Ce fait suffit à déshonorer complètement le gouvernement français qui, disposant d'un ministère de l'Agriculture, ne s'est jamais occupé du sort des agriculteurs. Cette situation est *voulue*, car personne ne peut prétendre qu'une technique aussi compliquée que l'agriculture ne doit pas s'apprendre dans des écoles, comme on le voit faire dans les pays étrangers.

La tyrannie exercée contre la Bretagne par les gouvernements français, dans un esprit de brigandage, est ainsi particulièrement visible, puisqu'en cent ans, ces gouvernements étrangers n'ont pu établir en Bretagne *qu'une seule école* pratique d'agriculture pour les fils de cultivateurs, et encore, l'école de Bréhoulou, dont on sait comment elle était gérée depuis neuf ans, provient d'un legs assez récent. Et il n'y a plus aucun élève depuis de nombreux mois.

Celà suffirait pour que les Bretons considèrent *les gouvernements français comme des ennemis de la Bretagne.* Ce sont même des ennemis de l'humanité, *puisqu'ils empêchent les cultivateurs d'apprendre leur métier.*

POURQUOI LE ROULAGE ?

Aussi ne peut-on s'étonner si les idées les plus singulières existent sur les façons culturales.

Un de nos jeunes compatriotes nous a écrit : « J'ai demandé pourquoi roulez-vous votre terre ? » On m'a répondu : « Pour que l'eau reste dans le sol ! »

Expliquons donc pourquoi on pratique le roulage.

Une expérience très facile à faire, le fera comprendre clairement.

Prenez un morceau de sucre. Placez-le verticalement sur une soucoupe, de façon que ce soit un des plus petits côtés qui appuie sur la soucoupe. Puis versez un peu de vin rouge dans cette soucoupe. N'en mettez pas beaucoup. Vous voyez le vin monter assez rapidement dans le morceau de sucre. Bientôt le sucre est tout rouge.

Celà est dû à un *phénomène de capillarité.*

Si on prend un tube de verre très fin (le mot capillarité veut dire que c'est le phénomène qui se produit avec un liquide quand on se sert d'un tube fin comme un cheveu ; le mot capillarité vient du mot latin *capillus*, qui veut dire : cheveu), le liquide monte dns ce tube, d'autant plus haut que le tube est plus fin. Mais il faut que ce liquide puisse mouiller les parois : un tube qui aurait d'abord été mis dans l'huile, l'eau ne monterait pas.

Le morceau de sucre est formé de cristaux fins, mais entre ces cristaux, il y a des vides, et tout le morceau de sucre se compose donc de cristaux et de sortes de tubes très fins.

Si ces tubes ont un diamètre assez grand, l'eau ne monte pas beaucoup, mais, pour des tubes très fins, l'eau peut monter jusqu'à dix mètres. C'est la raison principale qui fait qu'en Bretagne où le sol est humide, les murs des maisons sont toujours humides.

Le sol est formé d'un grand nombre de tubes capillaires : comme un morceau de sucre. Si on tasse le sol, on diminue le diamètre des tubes, et l'eau monte plus haut.

On passe donc le rouleau sur le sol pour que l'eau qui se trouve dans la terre puisse remonter à la surface. Quand le sol est trop sec, on roule.

« Un roulage vaut un arrosage », dit-on.

Quand on passe un rouleau, sur un champ de blé par exemple, on recherche en même temps un autre résultat. La tige, au ras du sol, est pliée, et de nouvelles racines se formeront. On pratique ainsi une sorte de marcottage. Celui-ci réussit d'autant mieux que l'humidité du sol remonte à la surface.

Mais si la surface du sol est déjà humide, il ne faut pas rouler ; on ferait de la boue et la surface du sol serait froide, ce qui n'est pas favorable au développement de la végétation.

Pour rouler, il y a intérêt à utiliser des rouleaux de *grand* diamètre, pour ne pas trop tasser la terre, et assez longs, formés de plusieurs segments, pour pouvoir bien tourner quand on est arrivé à l'extrémité d'un champ.

Tous les rouleaux utilisés en Bretagne sont à changer : leur diamètre est trop petit.

L'opération inverse du roulage est le hersage. Nous aurons occasion d'en parler.

A. S.

Adresse : M. G. FLOC'H, ingénieur agronome, 3, rue Ornou, Brest.

L'Echo des Vallons

Le « Préfet agricole » du Finistère fait de la politique

Le Directeur des Services agricoles du Finistère, M. Perrault, a fait des conférences dans le département.

Se trouvant à Douarnenez, il a terminé par ces mots : « Vous êtes Bretons, mais bien Français avant tout. »

M. Perrault, qui a toujours approuvé la gestion abominable de l'Ecole de Bréhoulou par M. Kienlen aujourd'hui en prison, est-il qualifié pour venir donner des leçons politiciennes aux cultivateurs de chez nous ?

Mais si M. Perrault ne faisait pas de politique (et quelle politique !), n'aurait-il pas du être sérieusement inquiété déjà pour les encouragements qu'il a apportés à l'administration de son cher ami, le seigneur de Bréhoulou ?

Mais ne faut-il pas prouver qu'on est F∴ « avant tout » ?

La viande disparaît du marché

Le bétail de Bretagne est-il menacé de disparition ?

Suivant les localités, il n'est question que de réquisitions massives ; ailleurs, on constate la disparition complète des veaux et des porcs chez les commerçants.

Pour quel motif ?

Pour en faire des conserves !

Est-ce que ce sera pour nourrir une population morte de faim avec des tickets de rationnement qui ne servent plus à rien ?

Et voilà les doryphores

Les cultivateurs, en retournant la terre, commencent à trouver des doryphores.

Les voilà bien embarrassés.

D'après l'arrêté ministériel, il n'y a pas de doryphores en Bretagne. Ailleurs, la chasse n'est ouverte contre lui officiellement qu'à partir du 15 mai.

Et puis, il faut prévenir le maire, le directeur des Services agricoles, mobiliser : Syndicat de défense, préfet, sous-préfet, commandants de gendarmerie, commissaires de police, tous les agents de la force publique, les enfants des écoles...

Le mieux serait d'expédier en boîtes, par grande vitesse, les doryphores trouvés, au ministère de l'Agriculture, pour qu'en bourdonnant aux oreilles des fonctionnaires qui ont élaboré l'arrêté décidant la chasse au doryphore, ces bestioles puissent prouver leur vitalité malgré les nébuleuses décisions ministérielles.

LES ETATS DE BRETAGNE ET LE PROBLÈME CULTUREL

Ainsi que nous avons pu nous en rendre compte au cours de la première partie de cette étude, les Etats de Bretagne ont constamment encouragé l'activité économique de la Nation Bretonne, ont veillé à son extension, et toujours, ont bataillé durement contre le pouvoir central pour arriver à ces fins.

Il en fut de même pour le problème culturel : Histoire de la Bretagne, Géographie, Législation particulière, instruction publique et instruction supérieure.

Nous ne saurions mieux le démontrer de la façon la plus concice qu'en continuant à reprendre le magnifique exposé de M. du Bouétiez de Kerorguen, remarquable chercheur et érudit breton, au patriotisme non égalé, dont les travaux sont indispensables pour découvrir le trésor que constitue l'histoire de cette nation.

1° — Etudes historiques

1613, 14 novembre. — Les Etats accordent 6.000 livres à M. d'Argentré fils, pour la nouvelle édition de l'Histoire de Bretagne, écrite par son père, à qui cette somme fut promise en 1580 lorsqu'il l'entreprit, et dont l'impression fut arrêtée sur de nouveaux rapports. M. d'Argentré fils devra déposer un exemplaire de son Histoire au greffe des Etats.

1619, 10 octobre. — Ils accordent 300 livres payables dans trois ans, au Père du Paz, Jacobin, qui propose aux Etats l'Histoire des rois et ducs de Bretagne et des maisons qui en sont issues, de l'origine des églises et des maisons distinguées de la Bretagne.

1636, 27 décembre. — Le Père Albert Le Grand présente aux Etats sa *Vie des Saints de Bretagne*, qui leur est dédiée ; on en ordonne le dépôt au Greffe, et on accorde 1.000 livres au couvent des Jacobins, dont il est religieux.

1665, 20 juillet. — Les Etats font présent de 2.000 livres à M. Le Laboureur, aumônier du Roi, qui a écrit et dédié aux Etats la *Vie du Maréchal de Guesbriant.*

1691, 30 septembre. — On ordonne que les archives des Etats seront ouvertes aux Bénédictins de Redon, qui travaillent à une nouvelle histoire de Bretagne.

1693, 20 octobre. — On accorde 1.000 livres au Père Audren, pour l'engager à la continuer

1703, 9 novembre. — Les Etats accordent aux Pères Bénédictins 2.000 livres payables en trois ans, pour les frais d'impression, reliure, gravure et pension de l'auteur de ladite Histoire, dont les imprimeurs fourniront, sous le même temps, 500 exemplaires et 500 autres exemplaires des preuves, outre ceux pour les officiers des Etats. Les ordres de l'Eglise et de la Noblesse en auront chacun 200 et le Tiers 100, qui seront distribués aux membres présents à cette tenue. On prie, en même temps, M. de Caumartin, abbé de Buzay, de recevoir l'ouvrage et de veiller à sa perfection, et on ordonne le dépôt au greffe des mémoires signés par le Père Lobineau.

1707, 2 décembre. — Le Père Lobineau ayant embelli son Histoire au moyen de nouveaux titres, les Etats, sur le rapport d'une Commission chargée de les examiner, lui accordent le titre d'historiographe des Etats et une pension de 300 livres.

1728, 9 novembre. — M. de Bédée présente une nouvelle Histoire de Bretagne en six volumes, composée par M. l'abbé des Fontaines et par lui, dédiée aux Etats, on lui accorde 1.000 livres.

1740, 13 octobre. — M. le Procureur Général-Syndic représente un mémoire de dom Morice, Bénédictin, qui propose un plan de l'Histoire de Bretagne en trois volumes qui contiendraient les actes, titres et preuves mémorables au soutien de l'Etat Breton. Les Etats prient MM. les Présidents des Ordres d'en conférer avec M. le Marquis de Brancas.

1740, 14 octobre. — MM. les Présidents informent l'Assemblée que M. le Marquis de Brancas leur avait dit : que le plan de l'Histoire de Bretagne proposé par Dom Morice méritait l'attention des Etats et qu'il approuverait volontiers les fonds nécessaires pour 300 exemplaires. Les Etats autorisent leurs députés à souscrire pour 300 exemplaires et à traiter avec Dom Morice, à qui est versé un fonds de 10.000 livres pour la première partie de son Histoire.

Les Etats accordent une bourse de jetons à M. de Sainte-Foix qui propose de faire l'histoire des Grands Hommes de Bretagne, sous le titre de *Plutarque Breton.*

1742. — Les Etats prient Messieurs de la Cour des Comptes d'ouvrir leurs archives à Dom Morice.

1750, 11 novembre. — M. de Bédée représente une lettre du général de la Congrégation de Saint-Maur, adressée aux Etats, et on charge M. de Quélen de lui répondre que les Etats agréent, et se réfèrent au choix qu'il a fait de Dom Taillandier pour continuer l'Histoire de Bretagne commencée par feu Dom Morice.

Sur la requête du prieur et des religieux de Notre-Dame des Blancs-Manteaux, on accorde un fonds de 3.300 livres, restant de 6.600 livres pour un volume de l'Histoire de Bretagne par Dom Morice, et 600 livres pour l'augmentation de la reliure et du port des 300 volumes qui doivent être distribués pendant cette tenue, et 3.300 livres pour le nouveau volume auquel Dom Taillandier doit travailler.

1754, 24 novembre. — M. de Pontbriand, abbé de Lanvaux, présente l'extrait et la table des registres des Etats depuis 1567 jusqu'en 1754. Les Etats ordonnent le paiement des frais d'impression de son ouvrage.

1754, 30 novembre. — On loue le zèle de M. de Québriac qui a travaillé à un armorial de Bretagne, et on le prie d'agréer une bourse de jetons.

On accorde 2.400 livres à M. de la Souallaye, qui a déposé au greffe des Etats l'armorial général de la réformation, en six volumes in-folio.

1760, 1er novembre. — Sur la requête des officiers municipaux de Nantes, qui ont établi une bibliothèque, on a fait fonds de 200 livres pour un exemplaire de l'Histoire de Bretagne de Dom Morice et de Dom Taillandier qu'on leur accorde.

1748, 23 novembre. — On fait lecture d'un mémoire imprimé de M. de Kermadec qui propose d'écrire l'Histoire naturelle de Bretagne.

2° — Etudes diverses

1653, 1er décembre. — Les Etats accordent 600 livres au Père Jean-François, Jésuite, qui a écrit un livre sur la science des eaux, et qui l'a dédié aux Etats.

1697, 25 octobre. — Les Etats donnent 400 livres au Père Boscher qui a dédié aux Etats *La Vie du Père Maunoir, Jésuite*, et on prie les Jésuites de faire faire les enquêtes nécessaires pour parvenir à sa canonisation.

1724, 15 décembre. — Les Etats donnent 300 livres aux sieurs Vatar, Garnier et des Vaux, libraires, qui ont dédié aux Etats *La Vie des Saints de Bretagne.*

1736, 17 octobre. — On a donné 1.000 livres au Père Rostrenen, Capucin, pour faire imprimer une Grammaire bretonne, et déjà auteur d'un dictionnaire breton.

1750, 12 décembre. — Les Etats acceptent la proposition faite par Dom Taillandier, de faire revivre le Dictionnaire de la langue bretonne, et ordonnent, en conséquence, un fonds de 7.200 livres, payables sur les ordonnances de la Commission intermédiaire, pour 300 exemplaires qu'il fournira en 1752 et qui seront distribués aux membres présents à la présente Assemblée.

3° — Etudes géographiques

1720, 17 octobre. — On ordonne, qu'aux frais des Etats, il sera fait une carte géographique de la Bretagne ; on fait fonds de 8.000 livres pour cette dépense, et on nomme un député de chaque ordre par évêché pour la confection de cette carte.

1748, 19 novembre. — Les Etats chargent le sieur Le Roy, qui a fait un mémoire sur la carte géographique de la Bretagne, de faire cette carte, et de commencer de préférence par les parties sur lesquelles M. de Kersauson propose de faire deux canaux, pour la communication des rivières d'Aoust et de Blavet et de Vilaine avec Loire. Ils chargent aussi la Commission intermédiaire de faire marché avec le sieur Le Roy, et de l'obliger à fournir 600 exemplaires de chaque partie séparée, à mesure qu'elles seront achevées, pour être distribuées aux membres des Etats ; à cette fin, on fait fonds de 10.000 livres.

1769, 20 février. — Les Etats accordent au sieur Ogée, ingénieur à Nantes, 2.000 livres d'appointements par an, et pour deux ans seulement, pendant lesquels il lèvera la carte générale de la Bretagne.

1773. — On fait fonds de 4.000 livres pour 500 exemplaires de cette carte que le sieur Ogée a fait graver, et que les Etats acceptent sur le pied de 8 livres chaque exemplaire ; on lui accorde une pension de 500 livres par an, eu égard à ses services et à ses infirmités.

(*A suivre.*) R. PICHERY.

LE COURRIER DE NOS LECTEURS

Question à « La Bretagne »

D'un lecteur léonard : « *Pourquoi le journal* La Bretagne, *quand il parle des Juifs, dit* « les Israélites ». *Trop poli pour être honnête, n'est-ce pas ?* »

L'heure des réalités

Un Breton émigré dans l'Orne souligne avec juste raison le manque de bon sens de nos contradicteurs :

« *C'est l'heure des réalités,* écrit-il... *Vous tous, compatriotes qui me lisez, ne vous rendez-vous pas compte que si nous ne voulons nous imprégner de l'esprit nouveau, marcher avec notre temps en un mot, nous devrons nous attendre aux pires choses ? Voulez-vous l'écrasement total, la ruine complète, une autre guerre dans vingt ans ? Voulez-vous voir notre Bretagne éternellement emprisonnée dans ce cercle infernal : guerre et misère organisée ? Nous, Bretons, avons la réputation justifiée d'être braves devant le danger, serions-nous des lâches devant la clique fransquillonne qui nous a montré dans cette dernière guerre son courage et ses qualités... pédestres dans la fuite ?*

« *L'heure n'est plus aux tergiversations et aux faux-fuyants. Le moment est venu de prendre des décisions et de s'engager résolument dans le chemin qui s'ouvre devant nous ; tout le reste n'est que faribules et gâtisme. Une occasion unique s'offre aujourd'hui à nous, Bretons. Sachons la saisir et nous élever ainsi au-dessus de toutes ces mesquineries qui divisent la France et qui finiront par la tuer. Demain, il serait trop tard.* »

Girls en folie

Lettre amusante d'un « Nicodème » quimpérois sur la campagne dite des Y où se distinguent des galopins au sortir de l'école (à propos, n'a-t-on pas dit : « Pas de politique à l'école ! ») et sur l'étonnante « capacité » de certains contemporains dans la déglutition des couleuvres.

« Nos contemporains ont perdu le sens du ridicule », dit encore notre correspondant.

« *On affecte des airs de girls ! On se salue en disant : bye-bye. Bientôt, j'espère, nos élégantes porteront le kilt. Que dis-je, l'espèce de pagne ou short qu'elles portent en guise de robe est déjà un beau commencement...* »

Arrêtons là, car nous nous ferions arracher les yeux.

Le point de vue d'un Breton émigré
Que voulons-nous ?

« *Jeunes Bretons, que voulons-nous ? Nous voulons ce qu'une France même vichyssoise ne pourra nous donner. D'abord et avant tout la Paix, la fin de ces tueries imbéciles qui ne servent à rien qu'à accroître le nombre des morts déjà si grand en France. Nous voulons trouver dans la paix une vie propre, saine et juste, exempte de toutes les saletés de la démocratie maçonnique, exempte de cet enjuivement des classes et du pouvoir, une vie forte parce que juste et bien conditionnée. D'abord le travail, base de toute vie, mais un travail réalisé dans des conditions saines et hygiéniques qui font trop, hélas ! défaut à la vie actuelle, un travail payé justement et assuré régulièrement. Surtout pas un « mécanique », mais le bon vieux travail où l'on met son initiative — encore une chose qui se perd — et sa volonté.*

Nous voulons vivre mieux et plus, nous désirons former plus tard des foyers où la misère n'aura pas plus de place que l'ivrognerie, et, pour celà, que devons-nous faire ?

Il nous faut notre liberté pleine et entière. Sans quoi notre Bretagne ne réalisera rien qui vaille la peine.

Résumons les volontés des jeunes Bretons pour construire une Bretagne libre, forte et heureuse :

1° *Le travail qui convient à votre personnalité et à vos capacités ;*

2° *Des logis bien construits, des usines assainies et modifiées ;*

3° *La possibilité de s'instruire plus à moindre prix, la possibilité des voyages ;*

4° *La rénovation des sports et leurs applications plus raisonnées ;*

5° *La création d'un organisme semblable au Freude in Arbeit allemand;*

6° *Des possibilités plus grandes de la vie familiale et, en général, de la construction d'un foyer.*

Plus de Pernods, fussent-ils Ricards! Plus de maisons sales, d'usines infectes et de taudis, plus de guerres.

L. BERRE.

Ceux qui ont l'esprit droit

D'une lettre adressée par un vieux marin (76 ans !) des Côtes-du-Nord, nous extrayons ce qui suit :

« Moi qui ne suis ni séparatiste, ni fasciste, ni raciste, ni royaliste, ni communiste, ni même papiste, je ne fais partie d'aucune de ces choses en iste. Je suis un simple libre-penseur dans toute la largeur du mot. Je possède un libre arbitre et je l'exerce. En lisant soigneusement et méticuleusement les lignes de l'*Heure Bretonne*, force m'a été de constater que ce journal est le seul dans notre région qui, sincèrement, prend fait et cause pour les travailleurs, les cultivateurs, les commerçants et surtout nos marins ; ayant passé la plus belle partie de 76 ans sur les flots, je suis reconnaissant à celui qui s'intéresse à ceux qui y sont encore. Dans mes pérignations autour de ce globe, il m'a été donné de constater que tous ces esprits purs qui sont enclins à avoir la manie de condamner tous ceux qui ne pensent pas comme eux, le font dans le seul but de rehausser des qualités qu'ils n'ont jamais possédées, et de cacher leurs propres vices. »